

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Présenté par Bruno Fuchs
Secrétaire général parlementaire

Bureau de Papeete, Polynésie
française

Janvier 2023

Sommaire

- 4 **Introduction**

- 10 **Valoriser l'usage de la langue française et promouvoir la diversité**
 - 12 Encourager l'utilisation du français dans les institutions européennes
 - 16 Renforcement de la présence et de l'usage du français dans les parlements
 - 18 Promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques

- 22 **Soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne**
 - 24 Réunions statutaires
 - 30 Renforcer l'action politique de l'APF dans les situations de crise et de transition
 - 42 Œuvrer pour l'égalité femmes-hommes et le droit des femmes
 - 52 Contribuer au renforcement des parlements francophones

60 Développer l'éducation et la formation

62 Réunions statutaires

68 Prix Geoffrey-Dieudonné

70 Encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité

72 Pour une meilleure participation de la jeunesse à la vie citoyenne

81 L'APF, acteur stratégique en matière de santé publique dans l'espace francophone

84 La solidarité au cœur des discussions des instances de l'APF

88 Améliorer la performance organisationnelle

90 L'organisation du Secrétariat général

94 L'APF, acteur phare de la Francophonie



LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PARLEMENTAIRE

RÉENCHANTER LA FRANCOPHONIE

La Francophonie est à la croisée des chemins.

Le XVIII^e **Sommet de la Francophonie**, qui s'est tenu à Djerba en novembre 2022, a permis, après un intervalle de quatre ans dû à la pandémie de covid-19, de faire émerger de nouvelles perspectives : renforcer l'influence des francophones dans le monde, développer l'usage et l'enseignement de la langue française, promouvoir la diversité culturelle et linguistique, agir pour la paix et la stabilité, et faire de la Francophonie un laboratoire de coopération stratégique et innovant.

Forte de ses 91 sections, grâce auxquelles elle rayonne sur les cinq continents, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie prendra toute sa place pour contribuer à relever ces défis, que, du reste, elle a elle-même identifiés comme étant prioritaires. Elle entend travailler en coordination avec la Secrétaire générale de la Francophonie, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'ensemble de la galaxie francophone, **en apportant sa valeur ajoutée d'institution représentative des peuples francophones et avec une ambition : réenchanter la Francophonie.**

Le cadre stratégique de la Francophonie pour 2023-2030,

adopté à Djerba, reconnaît le rôle spécifique de l'APF. Cela nous confère d'autant plus le devoir d'affronter les faits avec réalisme.

En effet, au-delà de la volonté et des priorités affirmées, sur bien des sujets, malgré ses atouts et ses réalisations, **la Francophonie est contestée, décriée, menacée**. Certains pays, notamment en Afrique, la mettent en concurrence avec des modèles illusoires, fondés sur le repli nationaliste ou sur l'inféodation à des puissances néo-impérialistes prédatrices. La reconnaissance universelle de notre utilité passe donc par notre capacité à imaginer **un mode innovant de développement** politique, économique, environnemental, social et culturel, répondant aux aspirations actuelles des peuples.

Nous devons en particulier mieux prendre en compte les **attentes de la jeunesse**, afin qu'elle perçoive la Francophonie comme un espace ouvert, porteur de perspectives intégrant notamment les questions de formation, d'emploi, d'environnement ou encore de droits des femmes.

À cet égard, **l'APF ne manque pas d'atouts** : un Président le plus jeune de l'histoire de l'Assemblée ; un Réseau des jeunes parlementaires qui a pris une nouvelle dimension à la sortie de la crise sanitaire ; un Parlement francophone des jeunes bisannuel, espace exemplaire de simulation législative, peut-être bientôt organisé en alternance avec un Parlement des jeunes ouest-africains ; un tissu de parlements nationaux des jeunes que nous accompagnons.

L'année 2022 fut une période de renouvellement, après le fonctionnement dégradé durant la longue période de crise sanitaire. De plus, **une nouvelle gouvernance de l'APF** a été

installée en milieu d'exercice, lors de notre 47^e Session de Kigali. Avec le Président **Francis Drouin** et le Premier Vice-Président **Faustin Boukoubi**, nous sommes déterminés à rendre notre institution plus agile et efficace dans son fonctionnement.

Cette année fut aussi celle du **redémarrage de toutes les activités traditionnelles** de l'APF. Le Bureau et la Session plénière ont pu enfin être organisés selon des modalités normales, pour la première fois depuis deux ans, de façon hybride pour le premier et complètement en présentiel pour la seconde. Portées par le dynamisme des présidents des Commissions et des Réseaux ainsi que des Chargés de mission des Régions, toutes ces instances ont repris leur rythme de travail. Le Réseau des femmes parlementaires s'est particulièrement mis en valeur, en célébrant son vingtième anniversaire et en adoptant une politique-cadre pour lutter contre les violences faites aux femmes dans les parlements.

Les **missions de coopération interparlementaire** ont été plus nombreuses que jamais. Notre Secrétariat général a accompli de gros progrès en matière de consommation des crédits, de reddition de comptes et de redevabilité des actions. De surcroît, l'accord de partenariat que j'ai signé avec l'Agence française de développement nous offre des ressources supplémentaires pour satisfaire des demandes de nos sections. Ainsi, au total, les dépenses opérationnelles de coopération ont progressé de 70 % par rapport à 2021 !

Faute de moyens budgétaires et humains, et peut-être aussi de souplesse dans notre fonctionnement, notre bilan en matière de **diplomatie parlementaire** est plus mesuré. Pour prendre en compte les enjeux vitaux de la Francophonie,

nous devons impérativement nous montrer plus réactifs, visibles et percutants en la matière. La Délégation permanente a inscrit à l'ordre du jour du Bureau d'hiver de 2023 un débat politique, comme cela était demandé depuis longtemps. Elle a précisément décidé que celui-ci porte sur **le thème « doctrine et méthode de l'APF pour réagir aux situations de crise dans l'espace francophone »**. Je compte beaucoup sur ce débat pour que nous tracions ensemble la voie d'une diplomatie parlementaire active et efficace politiquement.

Cette réunion de Bureau revêt donc une importance majeure pour rendre notre fonctionnement plus moderne et efficace. C'est également dans cet esprit que plusieurs textes de référence anciens sont en cours de remise à jour. Il vous sera proposé d'adopter un **nouveau Code de la Pléiade**, afin de répondre à une demande réitérée depuis de nombreuses années. Surtout, nous examinerons les grandes lignes de **notre futur cadre stratégique** ainsi que **le projet de révision des statuts** consolidé après plusieurs années de travail du groupe *ad hoc* de la Commission politique ; je le rappelle, nous sommes censés adopter ces deux documents lors de notre prochaine Session plénière.

Enfin, le **premier projet de corpus législatif** vous sera soumis, **sur la thématique des changements climatiques**. Nous avons procédé beaucoup plus rapidement que prévu, grâce à la collaboration entre l'APF et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD). Celle-ci s'est notamment matérialisée, lors de la 27^e Conférence des parties sur le climat, à Charm el-Cheikh, en novembre, par l'organisation d'un séminaire parlementaire francophone de haut niveau, qu'a présidé Francis Drouin.

Pour mémoire, les corpus législatifs ont vocation à servir de base de données pour les parlements membres de l'APF souhaitant légiférer sur un sujet d'intérêt commun.

Cette innovation correspond à l'état d'esprit qui doit nous animer : **servir la Francophonie, par l'intermédiaire des institutions parlementaires et de leurs membres, représentants des peuples.**

Bruno Fuchs,
Secrétaire général parlementaire de l'APF



Axe 1

Valoriser l'usage de la langue et promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques

Sur la scène internationale, la tendance à l'unilinguisme s'accroît. Pourtant, le respect du multilinguisme – notamment dans les enceintes internationales – est une exigence de premier ordre pour favoriser une participation efficace et une contribution équitable de tous les acteurs aux débats internationaux. L'APF défend avec détermination l'usage du français et le multilinguisme ainsi que la reconnaissance des peuples et de leurs modes d'expression, et promeut la diversité culturelle dans les parlements qui la composent.

A row of many international flags on poles, with a building facade in the background. The flags are of various colors and patterns, including the French flag, the Swiss flag, and the Argentinian flag. The text is overlaid on the left side of the image.

**ue française
des
inguistiques**

Encourager l'utilisation du français dans les institutions européennes

Au cours de l'année 2022, l'APF a donné de la voix pour renforcer la place du français dans les organisations internationales et dans les parlements francophones. À l'occasion de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, l'APF a collaboré avec plusieurs partenaires pour encourager l'utilisation du français dans les institutions européennes. Ainsi, le 23 février 2022, **Jacques Krabal**, Secrétaire général parlementaire de l'APF (2018-2022), et **Jean-Charles Luperto**, Chargé de mission Europe, ont participé à une réunion de travail avec **Fatou Isidora Mara Niang**, Représentante de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) auprès de l'Union européenne : ils ont convenu de renforcer les synergies entre les deux institutions pour promouvoir le français et le multilinguisme dans les institutions européennes.

Le 15 mars, l'APF a été invitée à participer à une conférence de haut niveau, organisée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères français, sur le thème : « Diversité linguistique et langue française au sein de l'Union européenne ». À l'ouverture de cet événement, **François Bayrou**, Haut-Commissaire au Plan français, **Jean-Baptiste Lemoyne**, ministre délégué chargé du tourisme, des Français de l'étranger, de la Francophonie et des petites et moyennes entreprises, **Leïla Slimani**, Représentante personnelle du Président de la République française pour la Francophonie, et **Louise Mushikiwabo**, Secrétaire générale

de la Francophonie, ont tous insisté sur le lien entre la diversité linguistique, socle de la construction européenne, et la concorde entre les peuples européens.

De son côté, l'APF a souligné la nécessité d'un engagement politique fort des eurodéputés. Deux propositions ont été formulées : constituer un forum de députés européens en faveur de la diversité linguistique pour encourager les parlementaires à s'exprimer dans leur langue maternelle et organiser un événement annuel francophone dans les instances européennes.

Enfin, **M. Krabal** a rappelé que le respect de la diversité linguistique repose aussi sur la mobilisation de la société civile et de la jeunesse. Celle-ci doit être encouragée par le renforcement des traductions et de l'apprentissage des langues mais aussi par l'amélioration de facilités de mobilité offertes aux jeunes à travers l'Europe dans le cadre de leur parcours universitaire, en particulier grâce au programme Erasmus, ou encore dans le cadre de la formation continue des fonctionnaires. **Jacques Krabal** a présenté l'intérêt des stages ENA-CISAP, organisés en partenariat avec l'APF depuis trente ans.

Par ailleurs, à l'occasion de la 144^e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP), l'APF s'est associée à l'initiative des représentants de la République démocratique du Congo et de la France visant à protester contre le traitement inéquitable au détriment de la langue française dans les travaux de l'UIP, qu'il s'agisse de la documentation sur papier et sur le site internet ou des projections sur écran et de l'interprétation durant les réunions.

Pour partager et défendre les valeurs de la Francophonie et du multilinguisme, l'APF s'est engagée à œuvrer en faveur de la mise sur pied d'un groupe francophone à l'UIP – dont elle est membre associée – ainsi que dans les autres organisations interparlementaires.

L'APF donne de la voix pour renforcer la place du français en Europe

- ✓ Publication d'un communiqué dénonçant le bilinguisme français-anglais de la nouvelle carte d'identité française
- ✓ Séance de travail avec **Elisabetta Casellati**, Présidente du Sénat, pour explorer les pistes de collaboration entre le Parlement italien et l'APF sur des actions en faveur du multilinguisme dans les instances européennes
- ✓ Rencontre entre l'APF et le Président du parlement du Land de la Sarre, **Stephan Toscani**, le 25 février 2022, dans une perspective de rapprochement avec l'APF. La promotion du multilinguisme dans l'Union européenne et la coopération parlementaire furent à l'ordre du jour de cet entretien.



La délégation de l'APF au Parlement italien



Il faut le retour d'un groupe de parlementaires francophones au Parlement européen.



Jacques Krabal en entretien avec TV5MONDE - 20 mars 2022

Renforcement de la présence et de l'usage du français dans les parlements

Des actions de coopération pour le renforcement de la présence et de l'usage de la langue française sont déployées en direction de nos sections membres qui les sollicitent, qu'il s'agisse de parlements nationaux ou régionaux.

Adressées particulièrement aux parlements dont la langue de travail ou officielle n'est pas le français, elles prennent la forme de cours de langue destinés aux parlementaires ou aux fonctionnaires parlementaires, ou de traduction de sites internet en totalité ou en partie. Elles peuvent également se traduire par l'organisation et le financement de séminaires autour de la Francophonie et de la langue française.

C'est dans ce cadre que l'Assemblée nationale et le Sénat du Cambodge, dotés de bureaux permanents constitués d'une dizaine de fonctionnaires dédiés à la Francophonie parlementaire, continuent de bénéficier de cet appui, avec des cours financés auprès de l'Institut français du Cambodge. C'est également le cas de l'Arménie, qui dispose désormais d'une base de documents en langue française et dont le site est traduit en français, notamment pour les actualités.

Séminaire sur le plaidoyer en langue française à Madagascar

Les 8 et 9 novembre, l'APF, à travers son Programme Numérique APF, a proposé aux parlementaires malgaches des ateliers d'expression écrite et orale. Le but de cette activité est de renforcer les connaissances et les compétences des parlementaires en plaidoyer en langue française. Afin d'outiller au mieux les élus malgaches, un format court, intensif et dynamique a été privilégié. Ainsi, les participants ont été mis dans différentes situations pour explorer au mieux les spécificités de l'exercice. Ils ont simulé des plaidoyers dans les organisations internationales, en campagne électorale, en commission ou encore face aux médias.

Cet atelier, organisé avec le soutien financier de l'Organisation internationale de la Francophonie a été inauguré par **Régina Clarisse Raheriararijaona**, Présidente déléguée de la section malgache, représentant la Présidente de l'Assemblée nationale **Christine Razanamahaso**, et clôt le 9 novembre par **Jean-Michel Henri**, Premier questeur de l'Assemblée nationale.

Promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques

L'APF rassemble 91 parlements et organisations interparlementaires aux traditions linguistiques et culturelles riches. En cohérence avec sa philosophie et son cadre stratégique, elle œuvre pour le respect des particularismes de chacun et défend la richesse d'opinions, de perspectives et l'identité de ses membres.

Journée internationale de la langue maternelle

Pour la Journée internationale de la langue maternelle, célébrée le 21 février et placée sous le thème « l'emploi de la technologie pour l'apprentissage multilingue », l'APF a réaffirmé son engagement en faveur de la diversité linguistique à l'échelle de la planète.

Florin-Alexandru Alexe (Roumanie), **Lydiene Epoube** (Cameroun), **Tepuaraurii Terriitahi** (Polynésie française) et **John Vanthof** (Ontario), quatre parlementaires issus des quatre régions de l'APF, ont rappelé dans leur langue maternelle l'importance du multilinguisme et les engagements pris par l'APF pour le préserver.

Mission à Sao Tomé-et-Principe

Après la réunion du Bureau de l'APF, qui s'est tenue à Libreville, une délégation conduite par Jacques Krabal, s'est

rendue à Sao Tomé, les 30 et 31 janvier, à l'invitation du Parlement de la République de Sao Tomé-et Príncipe.

La délégation a mené des discussions politiques de haut niveau avec **Carlos Manuel Vila Nova**, Président de la République, et **Delfim Santiago das Neves** (2018-2022), Président de l'Assemblée nationale. Elle a également rencontré des représentants de la majorité et de l'opposition parlementaire ainsi que le Président du Réseau des jeunes députés.

Plusieurs invitations informelles à prendre part aux prochaines réunions des instances de l'APF ont été soumises aux autorités parlementaires de ce pays.

Le Théâtre français de Toronto, lauréat du Prix Senghor-Césaire

Pour la 6^e édition du Prix Senghor-Césaire, le jury a choisi de distinguer le **Théâtre français de Toronto**, proposé par la section canadienne de l'APF.

Fondé en 1967, le Théâtre français de Toronto (TfT) défend la création artistique francophone. C'est la seule compagnie professionnelle se produisant en français à Toronto, métropole canadienne où les francophones sont minoritaires. Ainsi, le TfT jette un pont entre les francophones et le théâtre, mais également entre les anglophones, les francophiles et la langue française. La programmation permet aux artistes de s'exprimer à travers l'éloquence en langue française, fait découvrir de nouvelles œuvres au public et renforce la place du français dans le paysage culturel ontarien.

Hommage à Norodom Sihanouk

Le 4 novembre, l'APF a consacré une soirée hommage à **Norodom Sihanouk**, Roi du Cambodge (1941-1955 puis 1993-2004), né cent ans auparavant, considéré comme l'un des pères fondateurs de la Francophonie aux côtés de **Bourguiba, Diiori et Senghor**. Organisée dans les locaux du Conseil supérieur du notariat, la soirée s'est déroulée en présence de **Sophann Ket**, ambassadeur du Cambodge en France, **Joël Godin**, président de la Commission des affaires parlementaires de l'APF, et **Chea Chet**, sénateur du Royaume du Cambodge.

Deux intimes du Roi Sihanouk, **Jean-Marie Cambacérès**, ancien député et auteur de la biographie Sihanouk, Roi insubmersible, et **Olivier de Bernon**, philologue, spécialiste du khmer, ont partagé leurs anecdotes et récits de vie du Roi du Cambodge. Cet hommage a été l'occasion d'en apprendre plus sur cet homme d'État, également auteur, compositeur, interprète, réalisateurs, francophile invétéré qui a fait vivre de grandes heures à la francophonie au Cambodge.



Soirée hommage à Norodom Sihanouk



Remise du Prix Senghor-Césaire à Edmonton



L'APF se réjouit de récompenser le remarquable travail réalisé par le Théâtre français de Toronto pour valoriser la langue française et promouvoir des oeuvres culturelles originales.



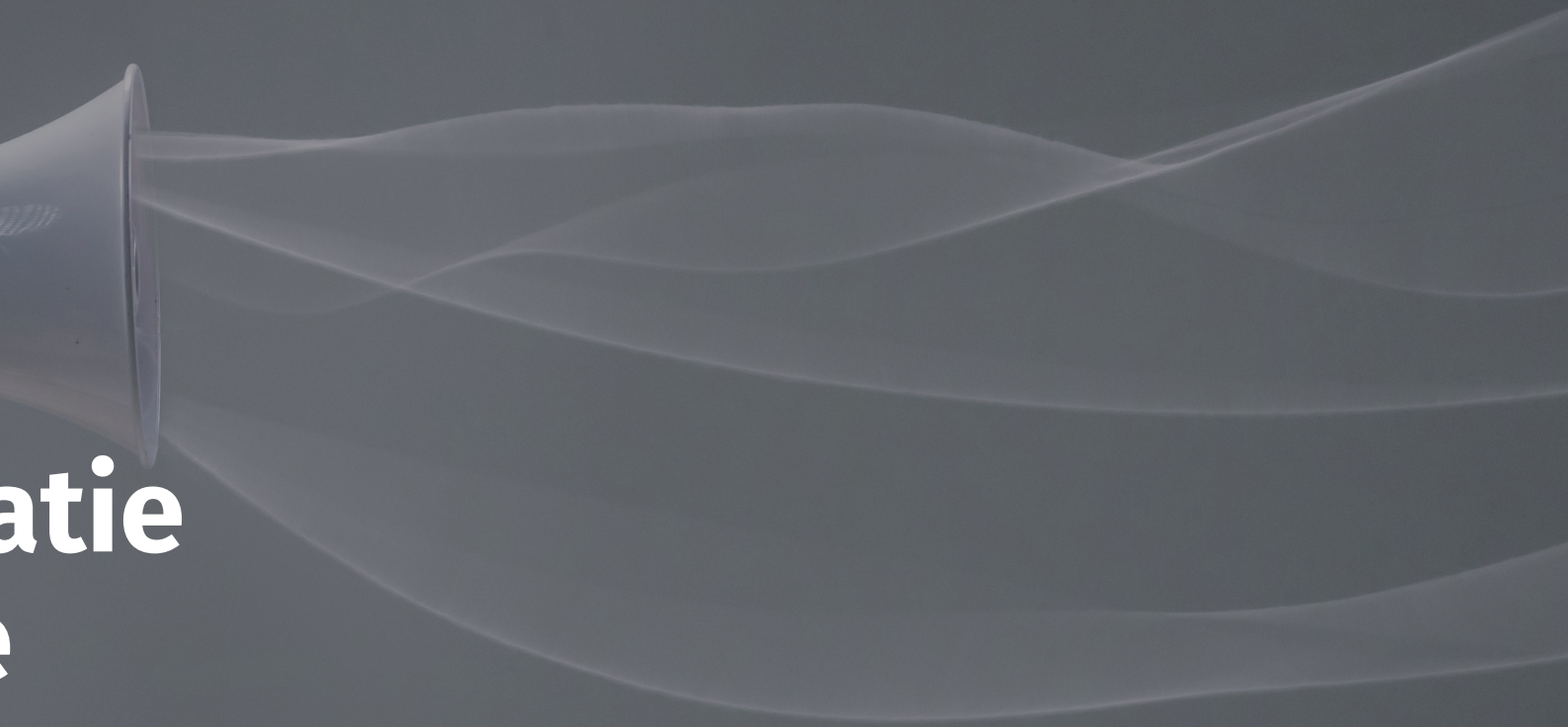
Francis Drouin, Président de l'APF



Axe 2

Soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne

La défense de la paix, de la démocratie, des droits de la personne et des libertés sont au cœur des missions de l'APF. Avec les organisations régionales et internationales partenaires, elle veille à la consolidation de l'État de droit, à la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, à l'instauration d'une vie politique apaisée, à la promotion d'une culture démocratique et au plein respect des droits humains. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, l'APF a réalisé, au cours de l'année 2022, plusieurs réunions, missions et actions qui lui permettent de pleinement mener son rôle de vigie de la démocratie.



atie
e

Réunions statutaires

LA COMMISSION POLITIQUE

PRÉSIDENT : CHRISTOPHE-ANDRÉ FRASSA (FRANCE)

À l'invitation de l'Assemblée nationale du Québec et de son président, **François Paradis**, la Commission politique s'est réunie les 14 et 15 mai à Québec, sous la présidence de **Christophe-André Frassa**. Une quarantaine de participants, provenant d'Afrique, d'Amérique, d'Asie-Pacifique et d'Europe, ont pris part à la réunion.

Rémi Quirion, Scientifique en chef et président des trois fonds de recherche du Québec, président de l'INGSA, le Réseau international des conseillers scientifiques, et initiateur du Réseau du conseil scientifique dans la Francophonie, a prononcé un exposé sur le continuum entre connaissance scientifique et décision politique.

Les parlementaires ont également discuté du projet de rapport sur l'utilisation de la langue française dans les organisations internationales de Dennis Dawson.

Par ailleurs, la Commission a émis un avis favorable quant à la recevabilité de la demande de passage au statut de membre associé de la section kosovare ainsi qu'à la recevabilité de la demande d'adhésion du Parlement du Monténégro en qualité de membre associé.

Enfin, les parlementaires réunis ont discuté du projet de corpus législatifs de l'APF puis de l'élaboration du prochain cadre stratégique de l'APF pour la période 2023-2026.

Lors de sa réunion organisée en marge de la 47^e Session de l'APF, à Kigali, la Commission politique a discuté de l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail sur la modernisation des Statuts de l'APF et a pris connaissance de l'intérêt du parlement de l'Ukraine à devenir membre de l'APF.



la Commission politique réuni à Québec

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE ET DE SECTION DE LA RÉGION AFRIQUE

À l'invitation de la section djiboutienne, les Présidents d'Assemblée et de Section de la région Afrique se sont réunis du 16 au 17 mars 2022, à Djibouti, dans le cadre des réunions statutaires de notre organisation.

Cette rencontre a enregistré la participation du Bénin, de la Centrafrique, du Congo (Kinshasa), de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, du Gabon, de Madagascar, du Maroc, du Niger, du Rwanda et du Sénégal.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par les interventions de **Mohamed Dileïta**, député, ancien Premier ministre de Djibouti, Président du comité d'organisation, **Faustin Boukoubi**, Président de l'Assemblée nationale gabonaise, membre du Bureau de l'APF, représentant le Président de l'APF **Amadou Soumahoro**, et **Mohamed Ali Houmed**, Président de l'Assemblée nationale de Djibouti. Lors des travaux dirigés par Faustin Boukoubi, la Conférence a entendu une communication du Président de l'APF, a été informée sur le rapport d'activité du Chargé de mission Afrique, **Dah Sansan Tilkouété**, a examiné les situations politiques en Afrique francophone et a évoqué le fonctionnement de l'APF dans la Région.

Les participants ont adopté un appel de Djibouti pour marquer leur soutien et leur solidarité envers les pays frères en difficulté, pour une paix durable en Afrique francophone.

En marge de ces assises, le Président de la République de Djibouti, Ismaïl Omar Guelleh, a reçu en audience les présidents d'Assemblée présents à la Conférence.

Sur proposition de la section nigérienne de l'APF, la Conférence a marqué son accord pour l'organisation de la 14^e Conférence des présidents d'Assemblée et de Section en mars 2023, au Niger.

X^e ASSEMBLÉE RÉGIONALE DE LA RÉGION ASIE

C'est à Da Nang, au Vietnam, que s'est tenue en présentiel la Xe Assemblée régionale Asie-Pacifique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) sous la présidence de **Nguyen Thuy Anh**, Présidente de la section vietnamienne de l'APF, Chargée de mission de la Région Asie-Pacifique.

Aux côtés de la section vietnamienne, les sections du Cambodge, du Laos, de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française ont participé aux travaux.

En ouvrant c derniers, **Tran Thanh Man**, Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale du Vietnam, a rappelé l'engagement de son pays dans la Francophonie et l'importance de cette session pour contribuer à relever les enjeux multiformes auxquels la Région est confrontée.

Après avoir présenté les rapports d'activités de leurs sections respectives, les participants ont partagé leurs expériences et exprimé leurs préoccupations sur deux thématiques : l'impact des changements climatiques ; la résilience face aux crises sanitaire et socioéconomique causées par la pandémie de Covid-19.

Par ailleurs, les représentants en Asie-Pacifique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation internationale de la Francophonie, du Fonds des Nations unies pour l'aide aux populations (FNUAP) et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ont été auditionnés.

C'est une Région consolidée de 7 membres désormais (après l'adhésion de l'Assemblée de la Polynésie française en 2019, suivie de celle de l'Assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna en 2021) qui a procédé à la révision de son Règlement.

Les présidents **Gaston Tong Sang** pour la section polynésienne et **Roch Wamytan** pour la section néo-calédonienne se sont félicités de l'impulsion donnée avec l'élargissement de la Région. Ils ont souligné qu'il faut davantage développer la coopération entre les sections.

Au terme des travaux, après une motion de remerciement présentée au nom de tous les participants par la section néo-calédonienne, il a été décidé, sur proposition de cette dernière, que la XI^e Assemblée régionale Asie-Pacifique se déroulera à Nouméa, au quatrième trimestre de l'année 2024.



Xe Assemblée régionale Asie

Renforcer l'action politique de l'APF dans les situations de crise et de transition

L'APF APPELLE AU CESSEZ-LE-FEU EN UKRAINE

L'APF a manifesté sa solidarité avec le peuple ukrainien et exprimé son soutien aux parlementaires de la Rada face à l'agression militaire de la Russie, qui représente une violation flagrante du droit international et des droits de l'homme les plus élémentaires.

Dans son communiqué du 3 mars 2022, elle a appelé au cessez-le-feu immédiat et à l'ouverture de pourparlers de paix. Elle a également joint sa voix à celle de l'Union africaine (UA) pour demander qu'un traitement égal soit accordé à toutes les personnes cherchant à franchir les frontières internationales pour fuir les combats, sans distinction de nationalité ou d'origine.

L'APF a également demandé aux États européens membres de la Francophonie de faire preuve de solidarité envers tous ces réfugiés de guerre. Elle a organisé une visioconférence sur la situation en Ukraine avec les sections de Bulgarie, Hongrie, Moldavie, Pologne et Roumanie. Les échanges ont porté sur le renforcement de la solidarité parlementaire.

DÉCLARATION COMMUNE DU SGP DE L'APF ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UIP À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU MULTILATÉRALISME ET DE LA DIPLOMATIE AU SERVICE DE LA PAIX

À l'occasion de la Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix, célébrée le 24 avril, l'APF et l'Union interparlementaire (UIP) s'unissent pour réaffirmer leur engagement commun au service du multilatéralisme à travers la diplomatie parlementaire.

Les deux institutions ont estimé que, dans cette période particulièrement difficile où la paix et la stabilité du monde sont menacées, il est urgent d'encourager les actions multilatérales conjointes afin de faciliter le règlement pacifique des conflits entre nations et d'apporter des solutions innovantes, pertinentes et durables pour lutter contre les menaces qui pèsent sur l'avenir de notre planète, donc sur celui de l'humanité.

L'APF demande la libération immédiate du Président du Burkina Faso

Le 24 janvier, face à la situation troublée au Burkina Faso, l'APF a exprimé sa vive préoccupation et a condamné le coup d'État au détriment de l'ordre constitutionnel. Elle a également apporté son soutien à **Roch Marc Christian Kaboré**, Président de la République, ancien Président de l'APF (2011-2013), et à **Alassane Bala Sakandé**, Président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso.

Un mois plus tard, le 24 février, l'APF a publié un bref communiqué dans lequel elle demande la libération immédiate de M. Kaboré, mis aux arrêts depuis le coup d'Etat.

Elles ont insisté sur l'importance de la coopération entre organisations interparlementaires et de la solidarité internationale pour renforcer les fondements de la démocratie au niveau national, mais aussi pour trouver des solutions communes aux problèmes mondiaux. Cette solidarité fondée sur une coopération interparlementaire active reste le meilleur rempart aux tentations de dérives et aux totalitarismes.

MISSION DE CONTACT ET D'INFORMATION AU BÉNIN

Du 23 au 25 mai, l'APF a mené une mission de contact et d'information au Bénin afin d'approfondir les échanges avec la section béninoise et de rencontrer les divers courants politiques ainsi que la société civile et le corps diplomatique.

La délégation, menée par **Nelson Messone**, député gabonais, rapporteur sur les situations politiques à la Commission politique de l'APF, et composée par ailleurs de **Germaine Anaté**, élue togolaise, et de **Kalla Ankourao**, député nigérien, a constaté la volonté manifeste de tous les acteurs de contribuer positivement à la dynamique démocratique du pays.

Les conclusions de la mission ont fait l'objet de discussions lors de la réunion de la Commission politique qui s'est déroulée à Kigali en juillet 2022. Le rapport de la mission a été formellement adoptée par la Commission qui a proposé la levée de la mise sous alerte de la section. Depuis le 6 juillet 2022, la section béninoise n'est donc plus placée sous alerte.



MISSION ÉLECTORALE DE LA FRANCOPHONIE AU LIBAN

À l'invitation des autorités libanaises, la Secrétaire générale de la Francophonie, a dépêché une Mission électorale de la Francophonie (MEF) à l'occasion des élections législatives qui auront lieu le 15 mai 2022 au Liban.

Conduite par **Alda Greoli** (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles), la délégation a rencontré les principaux acteurs et institutions impliqués dans la préparation et la conduite du processus électoral, les leaders des principaux partis politiques engagés dans la compétition électorale, les représentants de la société civile ainsi que les partenaires internationaux sur place, pour apprécier les conditions d'organisation du scrutin.

Sur la base de ces échanges et de ses propres analyses et observations du vote des Libanais à l'étranger et au Liban,

la délégation a constaté que les opérations de vote se sont déroulées de manière libre, fiable et transparente et que les dispositions nécessaires ont été prises pour l'organisation du vote dans le respect des obligations légales.

Elle relève cependant la faiblesse du mandat et des moyens de la Commission de supervision des élections, qui pèse sur la transparence et l'équité de la campagne électorale, un accès inéquitable des candidats aux médias, un encadrement et un contrôle limités des dépenses électorales, des discours de haine sur les réseaux sociaux visant particulièrement les femmes, ainsi que des allégations d'achat de vote, sensiblement accrus dans le contexte de crise économique, et des intimidations qui visaient notamment des candidats « émergents ».



MISSION ÉLECTORALE DE LA FRANCOPHONIE AU SÉNÉGAL

Dans le cadre des élections législatives organisées au Sénégal en juillet, **Nelson Messone**, député gabonais, rapporteur de la Commission politique de l'APF, a participé à la mission d'observation électorale au Sénégal dépêchée par la Secrétaire générale de la Francophonie, **Louise Mushikiwabo**. Conduite par **Patrice Emery Trovoada**, ancien Premier ministre de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, la délégation a rencontré les autorités nationales, les responsables des institutions et organes impliqués dans la préparation et la conduite du processus électoral, les acteurs politiques, la société civile ainsi que les partenaires internationaux sur place.

MISSION ÉLECTORALE DE LA FRANCOPHONIE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

À l'occasion des élections présidentielle et législatives du 2 octobre 2022, la Secrétaire générale de la Francophonie a envoyé une délégation dont faisait partie **Dan Williams**, élu de l'Assemblée législative d'Alberta et membre de l'APF.

La mission électorale de la Francophonie s'est entretenue avec les parties prenantes du processus électoral, notamment la Commission électorale centrale, la Cour de Bosnie-Herzégovine, la Cour constitutionnelle, l'Agence de régulation des communications, la Médiatrice pour les droits de l'Homme de Bosnie-Herzégovine, les représentants de formations politiques ainsi que les organisations de la société civile. Elle a également échangé avec les membres de la mission d'observation électorale de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), avec des experts de la délégation de l'Union européenne

ainsi qu'avec des ambassadeurs des pays membres de la Francophonie représentés en Bosnie-Herzégovine.

MISSION DE BONS OFFICES AU CAMBODGE

S'inquiétant de la dissolution du principal parti d'opposition cambodgien à l'approche des élections législatives de juillet 2018, qui ont finalement vu le parti pouvoir remporter la totalité des 125 sièges de députés, le Bureau de l'APF a placé sous alerte la section cambodgienne lors de sa réunion du 6 juillet 2018, à Québec.

Conduite par **Christophe-André Frassa**, président de la Commission politique, la délégation a échangé avec des parlementaires de la section cambodgienne, les organisations non-gouvernementales, des membres de l'opposition, le corps diplomatique francophone ainsi que **Prak Sokhonn**, Vice-Premier ministre et ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, et **Chhiv Yiseang**, secrétaire d'Etat à la Francophonie.

Le rapport élaboré à l'issue de cette mission sera à l'ordre du jour de la réunion de Bureau de Papeete en janvier 2023.



Christophe-André Frassa et l'ancien chef de l'opposition cambodgienne Kem Sokha

KALLA ANKOURAO AU FORUM MONDIAL SUR LA DÉMOCRATIE

Kalla Ankourao, vice-président de l'Assemblée nationale du Niger, vice-président de la Commission politique de l'APF, a été invité par le Conseil de l'Europe à présenter l'approche du Niger en matière de démocratie au 10e Forum mondial de la démocratie qui s'est tenu à Strasbourg du 7 au 9 novembre 2022.

PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Nicolas Walder, rapporteur à la Commission politique de l'APF, député suisse, a participé au 8^e Congrès mondial contre la peine de mort, qui a eu lieu à Berlin du 15 au 18 novembre 2022.

M. Walder est intervenu lors d'une séquence qui portait sur le thème « Le rôle des parlementaires dans les processus d'abolition de la peine de mort », rappelant le rôle clé que peuvent jouer les élus dans le processus d'abolition de la peine capitale. À cet égard, il a notamment évoqué le récent cas de la République centrafricaine, dont les parlementaires ont officiellement aboli la peine capitale cours de l'été 2022.

Lors de l'avant-dernière journée du congrès, en collaboration avec l'OIF, l'APF a également organisé et animé une réunion intitulée « La peine de mort dans l'espace francophone ». Cette réunion, qui a réuni de nombreux anciens ministres, parlementaires, avocats, militants, représentants de la société civile et anciens condamnés à mort de l'espace francophone, a notamment permis de mesurer la vitalité du mouvement abolitionniste dans le

monde francophone. Cela fut en outre l'occasion, pour l'OIF et l'APF, d'entendre les besoins des États présents en matière de plaider en faveur de l'abolition de la peine capitale.

L'APF EN SOUTIEN AU SAHEL

Dans le cadre de la 144^e Assemblée générale de l'UIP, le Secrétaire général administratif de l'APF, **Damien Cesselin**, est intervenu devant le Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Il a décrit les différentes actions déployées par l'APF pour contribuer à la stabilisation politique des pays fragilisés, par le biais des plaidoyers parlementaires et des actions de coopération interparlementaire.

L'APF s'est également proposée pour intégrer le secrétariat conjoint de l'Appel pour le Sahel, dispositif de réponse globale aux dynamiques terroristes et extrémistes.

Du 27 au 30 juin, Damien Cesselin, Secrétaire général administratif de l'APF, a participé à une mission technique d'évaluation de la situation et des besoins des pouvoirs publics au Burkina Faso. La délégation était présidée par Zahra Kamil, représentante de l'OIF auprès de l'Union africaine et également constituée de **André-Abel Barry**, chef de pôle à l'OIF, et de Mathieu Bile, expert électoral. Des entretiens ont eu lieu avec **Élysé Ouedraogo**, président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), **Omer Bationo**, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité, **Boureima Cisse**, doyen du Conseil constitutionnel, **Dominique Zouré**, premier vice-président de l'Assemblée législative de transition (ALT), accompagné d'**Oumarou Sawadogo**, président de la commission des affaires étrangères, de la défense

et de la sécurité, et d'**Ousmane Bougouma**, président de la commission des affaires générales, des affaires institutionnelles et des droits humains, ainsi qu'avec le groupe des ambassadeurs francophones.

En dépit de la suspension de la section bukinabèe, des pistes de coopération ont été identifiées entre l'APF et l'administration de l'ALT, afin de contribuer à l'accompagnement de la transition, notamment par le canal du Comité interparlementaire du G5 Sahel.

En outre, le 22 juillet, le Secrétaire général parlementaire par intérim, **Bruno Fuchs**, s'est rendu à la Conférence des Présidents du CIP-G5 Sahel à l'invitation de l'organisation interparlementaire sahélienne. Devant les Présidents de Chambre, il a réaffirmé l'engagement des parlementaires francophones des quatre régions à accompagner et soutenir les parlements sahéliens dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme dans la région. En marge de cette réunion, qui s'est déroulée à Ndjamena, au Tchad, Bruno Fuchs s'est entretenu avec le Président du Conseil national de transition, **Haroun Kabadi**.



Bruno Fuchs et Haroun Kabadi à Ndjamena

Plaidoyer de l'APF en faveur d'un enregistrement obligatoire, gratuit et public des naissances

Dans le cadre de son programme d'actions de coopération mené en partenariat avec l'OIF, l'APF a organisé un séminaire sur le thème de l'enregistrement à l'état civil à Antananarivo. Cette séquence visait à sensibiliser les députés et le personnel de l'administration parlementaire de Madagascar au cadre législatif devant régir l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil, et à encourager l'échange de connaissances et la mutualisation des bonnes pratiques d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil.

Le séminaire s'est déroulé autour de trois interventions principales, suivies de débats avec l'assistance, autour de **Haingotiana Rasitefanoelina**, directrice d'appui au système d'état civil au ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, **Béatrice Mahasahy**, spécialiste de programmes, développement institutionnel, affaires politiques et gouvernance de la représentation pour l'océan Indien de l'OIF, et **André Franck Ahoyo**, expert de l'APF.

Ces trois interventions ont permis : d'avoir un aperçu global des dispositions innovantes contenues dans la loi n°2018-027 relative à l'état civil ; de mesurer les efforts des partenaires à l'instar de l'OIF quant au renforcement du processus de l'enregistrement des faits d'état civil et de mise en œuvre de la stratégie 2018-2027 du Gouvernement de Madagascar ; d'envisager le rôle que peuvent jouer les enfants eux-mêmes, principaux bénéficiaires de l'enregistrement des naissances, et le personnel dédié à l'enregistrement des faits d'état civil.



Séminaire sur l'enregistrement à l'état civil à Antananarivo

Oeuvrer pour l'égalité femmes-hommes et le droit des femmes

LE RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES

PRÉSIDENTE : MARYSE GAUDREULT (2019-2022)

CHANTAL SOUCY

À l'invitation du Président de l'Assemblée de la Polynésie française, **Gaston Tong Sang**, le Réseau des femmes parlementaires s'est réuni à Papeete du 19 au 22 avril 2022. Le Réseau des femmes parlementaires, qui a entamé la célébration de son vingtième anniversaire de sa création, a finalisé l'examen de deux rapports, relatifs respectivement à l'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone, porté par **Marie-France Lalonde** (Canada), et au rôle des femmes pendant la pandémie de la covid-19, porté par **Natalia Kusendova** (Ontario).

À la suite de la présentation de **Nadine Jalabert** (Nouvelle-Calédonie) sur l'impact du changement climatique sur l'égalité femmes-hommes, un projet de déclaration a été examiné. Par ailleurs, **Françoise Schepmans** (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles) a présenté l'état d'avancement de son rapport sur la place des filles dans les filières d'éducation, et **Stéphanie Kerbarh** (France) a présenté le compte rendu d'un séminaire parlementaire, à Madagascar, sur la place des femmes dans les industries extractives. Enfin, la Présidente du Réseau, **Maryse Gaudreault** (Québec), a présenté l'ébauche de la politique cadre pour lutter contre les violences faites aux femmes dans les parlements.

Puis s'est tenu un atelier pratique, avec le concours de **Claudia Rousseau**, experte québécoise sur les politiques pour lutter contre les violences dans les parlements, de **Brigitte Filion**, de l'UIP, et de Claire Marchand, de l'Organisation internationale du travail (OIT), sur l'implémentation de cette politique cadre dans les parlements de l'espace francophone. Pour terminer, les membres du Réseau ont entendu la Présidente du Centre *Te pu te hau*, **Chantal Galenon**, sur les objectifs éducatifs de ce centre, le travail essentiel réalisé pour réinsérer les femmes dans la société et le projet d'expansion de cet établissement tahitien.

Réuni à Kigali, en marge de la 47^e Session de l'APF, le Réseau a examiné plusieurs projets de résolutions notamment sur la mise en place d'une politique pour lutter contre les violences faites aux femmes dans les Parlements, sur la promotion de l'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone ; un projet de rapport sur la



Réunion du Réseau à Papeete

place des filles dans les filières d'éducation et un projet de déclaration sur l'impact du changement climatique sur les femmes et les filles.

Cette réunion a également été marquée par la remise du premier prix du Réseau des femmes parlementaires. Créée à l'occasion des 20 ans du Réseau, cette distinction a pour but de récompenser une personne physique ou morale s'étant illustrée sur les questions de genre dans l'espace francophone.

La candidature du collectif rwandais **Pro Femmes/Twese Hamwe** a réuni la majorité des voix. Cette organisation contribue à l'amélioration du statut socio-économique des femmes et promeut la culture de la paix pour le développement durable à travers la coordination et le renforcement des capacités des associations membres.

ATELIER ORGANISÉ PAR LE RÉSEAU DES FEMMES DANS LE CADRE DE LA 66^E CONVENTION DE LA CONDITION DES FEMMES DES NATIONS UNIES

Le 15 mars dernier, le Réseau des femmes parlementaires a organisé une rencontre, par visioconférence, avec ses membres sur le changement climatique sur les femmes et les filles : un double impact, une double injustice, un double enjeu.

Cet atelier, modéré par la Présidente du Réseau, était animé par **Anne Delorme**, experte sur les politiques liées au climat et au genre. Les sections participantes ont débattu et apporté leur expérience sur l'impact du dérèglement climatique dans leur pays.

Mme Delorme a incité les membres du Réseau à mettre en place une stratégie de plaidoyer qui encouragerait les pays à développer une action globale intégrant les préoccupations de genre et qui s'appuierait sur les connaissances et les perspectives uniques des femmes.

RÉUNION DE TRAVAIL AVEC PRAMILA PATTEN

En parallèle de l'Assemblée générale de l'UIP, s'est tenue une réunion de travail avec l'adjointe du Secrétaire général de l'ONU, **Pramila Patten**. En présence de **Latifa Gahouchi** (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles), cette réunion a porté sur la question de la violence sexuelle pendant les conflits armés et le rôle des parlementaires pour encourager les gouvernements à faire de cette thématique une priorité dans leur agenda politique.

Une piste de collaboration a été lancée, notamment pour l'organisation de séminaires parlementaires du Réseau des femmes sur cette question au bénéfice des sections membres de l'APF.



Remise du premier Prix du Réseau des femmes parlementaires

SÉMINAIRE AU CAMBODGE

À la demande de la section cambodgienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le Réseau des femmes parlementaires a organisé un séminaire portant sur « l'autonomisation économique des femmes en milieu rural », à Phnom Penh (Cambodge), les 27 et 28 septembre 2022. Plus d'une centaine de parlementaires, membres du Sénat ou de l'Assemblée nationale, y ont participé, dont 37 femmes.

Les principaux thèmes abordés furent l'accès aux services en milieu rural, la question du foncier comme facteur de l'émancipation de la femme, la législation nécessaire pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes rurales, y compris en matière d'accès à la terre et à ses ressources, et la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Le constat : 95 % des femmes cambodgiennes travaillent dans le secteur informel et les emplois à bas revenus. Bien que le Gouvernement ait entrepris des mesures visant à renforcer l'autonomisation des femmes, les changements climatiques et la covid-19 ont fortement dégradé la situation des personnes les plus vulnérables, dont font partie une majorité de femmes.

La sénatrice belge **Latifa Gahouchi** et la députée béninoise **Sédami Médégan** ont partagé l'expérience de leurs pays respectifs en matière d'égalité femmes-hommes et ont rappelé que la législation visant à promouvoir la pleine égalité était le point de départ de toute réforme visant à éliminer les lois discriminatoires empêchant les femmes à s'émanciper.



Séminaire sur l'autonomisation économique des femmes en milieu rural

SÉMINAIRE EN CÔTE D'IVOIRE SUR LA PROTECTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES EN ZONES TOUCHÉES PAR LES CONFLITS ET LE TERRORISME

Les 4 et 5 octobre, s'est déroulé un séminaire sur la protection et l'accompagnement des femmes victimes de violences en zones touchées par les conflits et le terrorisme, au bénéfice du Parlement ivoirien.

Au cours de cette séquence, plus d'une quarantaine de participants, principalement des députés et des sénateurs ivoiriens, mais aussi plusieurs fonctionnaires parlementaires et membres de la société civile, ont assisté aux travaux et ont livré leurs analyses sur des thématiques telles que la protection juridique des droits des femmes en période de conflits ou l'accompagnement et la réinsertion des femmes et des filles victimes.

En outre, **Euthalie Nyirabega**, députée rwandaise, a témoigné de l'effort des femmes dans la reconstruction de son pays et de l'impact de cette action en politique, le Rwanda a étant devenu champion en termes de représentation des femmes (64 %) au Parlement.

Enfin, **Françoise Schepmans** a rappelé l'expérience belge en matière d'aide aux victimes suite aux attentats perpétrés à Bruxelles en 2016. Sur le plan local, en tant que bourgmestre, Mme Schepmans a élaboré un plan de lutte contre le radicalisme en identifiant plusieurs problématiques et en développant trois axes : l'aspect policier, l'aspect administratif et la prévention.

SÉMINAIRE SUR LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

Les 29 et 30 novembre 2022, l'APF a organisé un séminaire parlementaire régional de haut niveau à Libreville (Gabon) sur le thème de la budgétisation sensible au genre. Ce séminaire était suivi, le 1^{er} décembre 2022, d'une visite de terrain dans un quartier de Libreville auprès d'une association gabonaise génératrice de revenus pour les femmes.

Organisé en collaboration avec l'Assemblée nationale du Gabon et soutenu financièrement par l'Agence française de développement (AFD), cet évènement a rassemblé plus d'une centaine de participants, parmi lesquels principalement des parlementaires (sénateurs et députés), mais aussi de nombreux ministres et ambassadeurs francophones, le représentant de l'OIF en Afrique centrale, des maires de grandes villes gabonaises, des chercheurs et enseignants d'université, plusieurs fonctionnaires parlementaires et un grand nombre de représentants de la société civile.

Ce séminaire avait pour principaux objectifs, d'une part, de sensibiliser les parlementaires aux inégalités de genre encore présentes à toutes les échelles de la chaîne budgétaire, et, d'autre part, de contribuer à l'approfondissement des réflexions engagées par les institutions internationales, les États et surtout les parlements africains au sujet de cette thématique. La réduction des inégalités de genre passe en effet par l'encouragement des États francophones concernés à intégrer la dimension de la budgétisation sensible au genre dans la programmation budgétaire de leurs politiques publiques, ainsi que de celle de l'ensemble de leurs instances, organes et secteurs.

Cet évènement a notamment présenté l'avantage de croiser les regards sur cette importante thématique dans la sous-région, non seulement grâce aux présentations théoriques d'experts internationaux, mais aussi grâce aux témoignages des intervenants parlementaires provenant du Burundi, du Gabon, du Maroc et du Rwanda.

Participation de l'APF au Sommet Women Political Leaders

Françoise Schepmans, vice-présidente du Réseau s'est rendue au Sommet Women Political Leaders qui s'est tenu du 8 au 10 novembre à Reykjavik en Islande. Elle y a présenté le Réseau des femmes parlementaires et a rappelé l'action des parlements.

ATELIER LEADERSHIP À PARIS

La 5^e édition de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones s'est déroulée du 12 au 16 décembre à l'ambassade du Canada à Paris. A l'initiative de l'Assemblée nationale du Québec et développé en partenariat avec l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), cet atelier a réuni des participantes venues d'Arménie, de Bulgarie, du Canada, de Côte d'Ivoire, du Gabon, d'Ontario, de Polynésie française, du Québec, de Roumanie et de Serbie.

Le programme, d'une durée d'environ 35 heures, comporte des présentations théoriques de niveau universitaire, des exercices pratiques et des séances d'accompagnement. Lors de cette 5^e édition, les thématiques suivantes ont été abordées : le leadership au féminin ; le budget sensible au genre ; les politiques et autres outils de lutte contre le harcèlement dans les parlements ; l'état civil ; l'égalité femmes-hommes.

Depuis 2017, l'atelier répond à ce besoin de formation francophone multilatérale et mise sur l'espoir d'une plus grande présence des femmes dans les parlements, qui représentent toujours seulement environ 26 % des parlementaires à travers le monde.



Les participantes à l'atelier Leadership à Paris

Contribuer au renforcement des parlements francophones

LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES

PRÉSIDENT : JOËL GODIN

La Commission des affaires parlementaires de l'APF s'est réunie les 23 et 24 mai au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'invitation de son président, **Rudy Demotte**, et du président de la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, **Matthieu Daele**. Les membres de la Commission ont adopté les projets de rapports de **Darrell Samson** (Canada), sur l'organisation des parlements en période de pandémie, et de **Geneviève Hébert** (Québec) sur l'ouverture des Parlements pour un rapprochement des institutions et des populations. Ils ont ensuite pris acte de l'avancée du rapport de **Nadia El Yousfi** (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles) et de Geneviève Hébert (Québec) sur les effets de la désinformation dans le milieu parlementaire. Ce rapport s'appuiera notamment sur le projet d'étude « Infrastructures et mécanismes institutionnels pour l'utilisation de l'information scientifique dans les parlements francophones », présenté devant les membres de la Commission par le professeur Mathieu Ouimet, de l'Université Laval.

Enfin, la Commission a approuvé le projet d'accord de partenariat entre l'APF et la Chaire de recherche en études parlementaires de l'Université du Luxembourg, après avoir entendu son représentant le professeur **Philippe Poirier**.

Un mois plus tard, pour sa deuxième réunion de l'année qui s'est déroulée en marge de la 47^e Session de l'APF, la Commission des affaires parlementaires a adopté deux résolutions ainsi que deux rapports.

Signature d'un accord de partenariat avec l'Université de Luxembourg



En marge de l'École d'automne des études parlementaires organisée les 15 et 16 septembre sur le thème « Les démocraties contestées : légitimité, populisme et polarisation » sur le campus de Belval de l'Université du Luxembourg, le recteur de l'Université du Luxembourg, **Stéphane Pallage**, et le président de la Commission des affaires parlementaires de l'APF, **Joël Godin**, député (Canada), ont signé une convention de partenariat entre les deux institutions, afin d'encadrer leur collaboration. L'objectif est de contribuer à améliorer la connaissance et le fonctionnement du parlementarisme dans le processus décisionnel démocratique.

Ensemble, l'APF et l'Université du Luxembourg, plus particulièrement la Chaire de recherche en études parlementaires, dirigée par le professeur **Philippe Poirier**, développeront des formations spécifiques au bénéfice de parlements membres de l'APF et organiseront des activités académiques, professionnelles et grand public sur la démocratie, l'État de droit, le parlementarisme et les valeurs de la Francophonie. Par ailleurs, des élus, fonctionnaires et chercheurs assureront des séminaires aux étudiants.

SÉMINAIRE SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION ET LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

Dans le cadre de son programme Numérique APF, l'APF a organisé, les 6 et 7 avril, à Phnom-Penh, en partenariat avec l'Assemblée nationale et le Sénat du Cambodge, un séminaire sur le thème : « Lutte contre la désinformation et liberté des médias : quels enjeux ? quelles réponses ? » Les travaux ont été ouverts par le Président de la section cambodgienne de l'APF, le député **Penh Pannah**, qui s'est félicité de la qualité de la coopération avec l'APF et a souligné la pertinence du sujet dans le contexte mondial actuel.

L'état des lieux de la pratique et de la législation au Cambodge a été présenté par **Soklim Ky**, journaliste cambodgien, fondateur de la revue Tmey-Tmey. Cette problématique a été enrichie par les exposés d'**Emmanuel Dupuy**, président de l'Institut prospective et sécurité en Europe (IPSE), qui a successivement traité de la liberté des médias, vecteur de désinformation ou moyen de lutte contre la désinformation et de la lutte contre la désinformation comme enjeu pour la paix et la stabilité dans le monde.

En apportant une vision institutionnelle, **Chawki Gaddes**, président de l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) s'est exprimé sur la liberté des médias en tant que levier de la démocratie et manifestation de l'État de droit et a rappelé le rôle central du législateur en apportant des pistes de réponse sur la problématique du Parlement et des parlementaires face aux fausses nouvelles.

Le secrétaire d'État à l'information du Cambodge, **Gunawadh**

Kem, a présenté les dispositifs de veille, de contrôle et de lutte contre la désinformation en cours.

Pendant deux jours, une centaine de participants, dont soixante-dix députés et sénateurs cambodgiens, se sont penchés sur cette question, qui peut être le fait d'individus, de groupes de pression, de multinationales ou d'États. Ils ont considéré que la régulation, l'éducation, le contrôle et la sanction étaient les réponses appropriées. Les exposés ont été alternativement modérés par des députés et des sénateurs francophones.

Dans son allocution de clôture, le vice-président de la section cambodgienne de l'APF a soutenu l'idée proposée par les conférenciers de traiter cette question sous une triple perspective nationale, régionale et internationale, en vue d'aboutir à des normes et de règles communes portées par des institutions multilatérales.

SÉMINAIRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LES ODD AU PROFIT DES ÉLUS DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

L'APF et le Parlement de Polynésie française ont organisé un séminaire parlementaire sur les changements climatiques et les objectifs du développement durable (ODD), le 22 avril 2022, à Papeete, en présence de **Francis Drouin**, Premier vice-président de l'APF.

Ont participé à cette rencontre des élus de l'Assemblée de Polynésie française et d'autres parlementaires membres des Commissions et Réseaux de l'APF. Les travaux ont porté sur les deux thèmes suivants : « domestiquer les processus de changement climatique : comment les parlements peuvent contribuer à apporter des réponses efficaces ? »

et « l'économie bleue durable dans le contexte des changements climatiques : enjeux et défis ».

Mamadou Gueye et **Tekau Frère**, experts associés de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), ont orienté leurs interventions sur les questions de la planification et de la prise de décision, des accords multilatéraux sur l'environnement, de l'intégration et des articulations locales de la convention sur les changements climatiques, ainsi que des impacts sur les eaux, les ressources et écosystèmes insulaires. Les débats avec les élus ont également porté sur les positions des principales parties aux négociations et sur le rôle à jouer par les élus dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Les experts de l'IFDD ont ainsi sensibilisé et formé les parlementaires présents à Papeete à l'importance de la ratification de l'Accord de Paris puis de sa transposition dans les législations nationales, ainsi que sur l'importance du financement climat.

Lors de cette rencontre, a été soulignée l'importance des parlementaires comme acteurs officiels dans les négociations relatives à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et à la préparation de la CdP27 de Charm El-Cheikh. Les élus ont pu faire entendre leurs points de vue et partager leurs préoccupations à propos de la résilience de l'océan Pacifique, notamment au regard de la pêche, secteur clé de l'économie bleue.

Dans leur déclaration, ils ont souligné l'importance de mettre en œuvre immédiatement des actions d'adaptation aux effets des changements climatiques sur le long terme, en tenant compte des besoins spécifiques des petits États insulaires.

ATELIER SUR LES CONSÉQUENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN ZONE FRAGILE

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a organisé un atelier sur les conséquences des changements climatiques en zone fragile, les 20 et 21 octobre 2022, à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Cette activité, tenue grâce à l'appui financier et technique de l'Agence française de développement (AFD), s'est déroulée en deux phases : une visite terrain à l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme et un séminaire.

La deuxième étape a constitué en un séminaire régional pour le renforcement des capacités des parlementaires à propos des conséquences des changements climatiques en zone fragile.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par les interventions : d'**Angélique Ngoma**, députée du Gabon, présidente de la Commission de la coopération et du développement de l'APF ; de **Kodehi Gnaoré**, directeur de cabinet adjoint, représentant le ministre de l'environnement et du développement durable de Côte d'Ivoire ; de **Papa Amadou Sarr**, directeur exécutif chargé de la mobilisation, des partenariats et de la communication de l'AFD ; d'**Émile Guirieoulou**, président de la Commission de la recherche, de la science, de la technologie et de l'environnement, représentant le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

Environ soixante-dix participants, dont une cinquantaine de parlementaires issue du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Niger, du Tchad et du Togo, ainsi que des fonctionnaires parlementaires, ont assisté aux travaux

et ont livré leurs analyses sur la situation en matière de changements climatiques dans les zones sahéliennes et les pays limitrophes de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), les risques climatiques dans les contextes fragiles et affectés par les conflits et les changements climatiques dans les zone de conflit et l'adaptation des communautés locales en Afrique de l'Ouest, ainsi que les contributions des parlements.

Cet événement a eu lieu en amont de la Conférence des parties sur le climat (Cdp27), qui s'est tenue du 7 au 12 novembre 2022 à Charm El-Cheikh (Égypte).



Bruno Fuchs et Rémy Rioux, DG de l'AFD, ont signé un accord de partenariat permettant l'organisation de 2 séminaires conjoints en 2022

PARTICIPATION DE L'APF À LA CONFÉRENCE DES PARTIES (CDP27) À CHARM EL-CHEIKH

Lors de ce Sommet, l'APF a organisé, avec le concours de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), une réunion parlementaire francophone sur la synergie entre les parlements et les gouvernements pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Un grand nombre de parlementaires ainsi que plusieurs ministres et présidents de chambres parlementaires ont répondu présent afin de débattre de la thématique.

La discussion a été ouverte par **Francis Drouin**, Président de l'APF, **Angélique Ngoma**, Présidente de la Commission de la coopération et du développement de l'APF, et **Geoffroi Montpetit**, Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Les parlementaires et ministres présents ont témoigné de l'urgence climatique, au regard de catastrophes auxquelles font face leurs pays respectifs. Les thèmes relatifs à la finance climat, aux transferts de technologies et à la solidarité francophone à apporter aux pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique ont été abordés.

Dans sa synthèse conclusive, **Bruno Fuchs**, Secrétaire général parlementaire par intérim de l'APF, a expliqué que cette rencontre amorce un dessein novateur de l'APF : élaborer un « corpus législatif » sur les changements climatiques, boîte à outils technico-juridique pour aider les parlements à légiférer efficacement dans ce domaine, en fonction de leurs besoins spécifiques et en s'inspirant des avancées législatives déjà en vigueur parmi les autres nations francophones.



Axe 3

Développer l'éducation et la formation

L'APF a développé des programmes et des initiatives qui structurent son action en matière d'éducation et de formation. À travers notamment sa Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC), l'APF veille à l'accès à une éducation et une formation de qualité pour chaque francophone. De plus, elle participe au renforcement des capacités des Parlements et parlementaires dans l'espace francophone et les accompagne pour améliorer leur efficacité et garantir le fonctionnement démocratique de leur institution.

Réunions statutaires

LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES

PRÉSIDENT : LAURENT WEHRLI (SUISSE)

Sous la présidence de **Laurent Wehrli**, la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC), réunie à Papeete, a exploré des thématiques qui tiennent à cœur à la section hôte et qui trouvent des échos dans la Francophonie.

Christelle Lehartel, ministre de l'éducation et de la modernisation de l'administration du gouvernement de Polynésie, chargée du numérique, a présenté le panorama des thèmes suggérés par la section polynésienne. La CECAC a ensuite auditionné plusieurs intervenants : **Heiura Itae-Tetaa**, Présidente de la French Tech Polynésie ; **Éric Tournier**, directeur général de l'éducation et des enseignements de Polynésie française ; **Christian Morhain**, Inspecteur d'académie et inspecteur pédagogique régional chargé des établissements et de la vie scolaire au vice-rectorat de Polynésie française ; **Mirose Paia**, maîtresse de conférences en langues et littérature polynésiennes à l'Université de la Polynésie française ; **Mona Laroussi**, directrice de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF).

Des sujets variés ont été discutés : les enjeux des réseaux sociaux ; la violence à l'encontre des enfants en milieu scolaire ; la persévérance scolaire et l'insertion professionnelle ; les enjeux de la culture et les langues pour la jeunesse polynésienne. La Commission a, en outre, dédié une partie de ses travaux au suivi de l'éducation en temps

de pandémie.

Thierry Rocher, président de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire, a présenté un sommaire du rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur les impacts de la pandémie sur l'éducation.

À Kigali, la CECAC a auditionné **Darline Cothière**, directrice de la Maison des journalistes, **Patrick Niyridandi**, vice-président de l'Union internationale de la presse francophone (UPF), et **Laurent Fritsch**, notaire, membre du Conseil supérieur du notariat.

Par ailleurs, les projets de rapports sur l'usage du français au sein de l'espace francophone, sur sport et francophonie ainsi que le projet de résolution sur le décrochage scolaire ont été au cœur des discussions.

Enfin, **Léonie Guerlay**, directrice des affaires politiques et de la gouvernance de l'OIF, est intervenue pour présenter le guide sur la sécurité des journalistes et l'intégrité de l'information en période électorale ainsi que le guide pratique pour la consolidation de l'état civil dans l'espace francophone. L'APF a activement travaillé à l'élaboration de ces deux vade-mecum.



Laurent Wehrli préside la CECAC à Kigali

FORMATIONS GEOFFREY-DIEUDONNÉ À MADAGASCAR, AU TOGO ET AU CAMEROUN

Dans le cadre de la formation Geoffrey Dieudonné, l'APF, en collaboration avec l'Université Senghor d'Alexandrie, avec l'appui financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le soutien de l'Association des secrétaires généraux des Parlements francophones (ASGPF), a pu proposer trois formations aux fonctionnaires parlementaires malgaches, togolais, ivoiriens, nigériens, camerounais et gabonais. Pour rappel, la formation Geoffrey-Dieudonné est une formation courte de haut niveau qui vise à améliorer la maîtrise du travail parlementaire.

Ainsi, du 17 au 20 janvier 2022, une formation a été proposée aux fonctionnaires parlementaires malgaches des deux

chambres. À l'ouverture de la formation, **Rafenomanantsoa Tsirimaharo Ny Aina**, députée et rapporteur générale adjointe, représentant la présidente de l'Assemblée nationale de Madagascar, a relevé que cette formation était pertinente pour consolider les aptitudes des cadres du parlement malgache à exercer leur fonction tout en renforçant la coopération avec l'APF.

Emmanuel Maury, ancien Secrétaire général administratif de l'APF, s'est exprimé sur la Francophonie institutionnelle, les parlements francophones et la diplomatie parlementaire pour mieux faire connaître les institutions francophones et parlementaires, tout en précisant l'importance de la coopération bilatérale et multilatérale développée par les parlements. **Tiemogo Boubakar**, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Niger, a traité l'organisation du travail parlementaire en évoquant les organes du parlement, la procédure législative et le contrôle de l'action du gouvernement. Enfin, **Cécile Marquette**, responsable de la communication du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, est intervenue par visioconférence sur la communication et les pratiques multimédias des parlements.

L'APF a également organisé un séminaire régional, du 19 au 22 avril 2022, à Lomé (Togo), à l'attention des fonctionnaires des assemblées nationales du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo.

Durant les travaux, **Alioune Dramé**, directeur du département management à l'Université Senghor, a présenté la Francophonie institutionnelle à travers le fonctionnement de l'institution et les acteurs de la Charte. À sa suite, **Tran Thi Hoang Mai**, Représentante résidente de

l'Organisation internationale de la Francophonie en Afrique de l'Ouest, est intervenue sur les relations multilatérales et les réseaux institutionnels de la Francophonie.

Philippe Di Nunzio, directeur général des finances, des ressources humaines et des affaires générales au PFWB, a quant à lui animé essentiellement les modules sur la communication institutionnelle ainsi que sur l'usage des techniques multimédias dans les parlements. Enfin, **François Arsenault**, Secrétaire général adjoint de l'Assemblée nationale du Québec, a présenté les rôles respectifs des administrateurs des commissions et des assistants parlementaires, les moyens de contrôle des parlements, la préparation et la gestion de la séance plénière, les comptes rendus et les résolutions.

Des fonctionnaires parlementaires camerounais et gabonais ont pu bénéficier de la dernière session de l'année de la formation Geoffrey-Dieudonné. Du 13 au 16 décembre 2022, une trentaine d'entre eux ont participé aux travaux qui ont porté sur l'organisation du parlement et le rôle des organes et de services, le rôle et la fonction des administrateurs des commissions et des assistants parlementaires, l'organisation des examens de loi et l'appui rédactionnel au travail parlementaire ainsi que sur la communication institutionnelle des parlements notamment sur les réseaux sociaux.

Après la cérémonie d'ouverture, présidée par **Hilarion Etong**, Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale du Cameroun, membre du bureau de l'APF, **Calvin Randriamahafanjary**, Secrétaire général de l'Assemblée nationale de Madagascar, **Thierry Vanel**, ancien directeur adjoint à l'Assemblée nationale française, **Jessica**

Malamba , conseillère, responsable de la communication de l'APF, **Philippe Eyebe Awono**, enseignant chercheur à l'Université de Yaoundé 2, et **Siddiq Aboubakar Nondichao**, coordonnateur du programme alumni à l'Université Senghor à Alexandrie, ont procédé à la présentation de leur module de formation. **Abdoullaye Daouda**, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Cameroun, a clos les travaux de la formation régionale des fonctionnaires parlementaires à Yaoundé.



Cérémonie de clôture de la formation Geoffrey-Dieudonné au Cameroun

JULIE DIANA FANDRO, LAURÉATE DU PRIX GEOFFREY-DIEUDONNÉ 2021 EN STAGE AU PARLEMENT CANADIEN



Lauréate du Prix Geoffrey-Dieudonné 2022, **Julie Diana Fandro Ambinintsoa** a effectué son stage au Parlement canadien, comme elle en avait exprimé le souhait. Cette fonctionnaire de la direction des relations interparlementaires et de la communication de l'Assemblée nationale de Madagascar a notamment rencontré **Charles Robert**, Greffier de la Chambre des communes, **Till Heyde**, son homologue au Sénat, ainsi que Francis Drouin, le Président de l'APF. Durant toute sa semaine de stage, elle a pu échanger avec des membres de la direction des ressources humaines, de la direction de la communication, des sous-comités des droits internationaux de la personne et du comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

Prix Geoffrey-Dieudonné 2022



Le Prix Geoffrey-Dieudonné 2022 a été attribué à **Ghislain Claude Essabe**, directeur des relations parlementaires de l'Assemblée nationale du Gabon.

Le jury, présidé par Francis Drouin, s'est félicité que la 7^e édition du Prix distingue l'auteur d'un travail de recherche sur la diplomatie parlementaire, champ des relations internationales méconnu, ainsi qu'un fonctionnaire qui n'a de cesse de promouvoir la Francophonie en tant que secrétaire administratif de la section gabonaise de l'APF. Il s'agit par ailleurs du premier lauréat du Prix à être issu d'Afrique centrale. M. Essabe effectuera son stage à l'Assemblée nationale du Québec en 2023.

Axe 4

Encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité

En prise avec les réalités contemporaines du monde, l'APF joue son rôle d'assemblée et cherche à construire avec ses membres un nouveau modèle de croissance. Ainsi, elle invite les parlements francophones à défendre des intérêts communs et une vision partagée des réformes nécessaires. Elle facilite également les occasions d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques, d'analyse et d'identification des opportunités et les accompagne sur le chemin de l'émergence.



Pour une meilleure participation de la jeunesse à la vie citoyenne

LE RÉSEAU DES JEUNES PARLEMENTAIRES

PRÉSIDENTS : AMANDA SIMARD (ONTARIO) (2019-2022)

SÉBASTIEN LEMIRE (CANADA) (2022)

PASCAL SAWA (NOUVELLE-CALÉDONIE)

Pour sa toute première réunion en présentiel depuis sa création, le Réseau des jeunes parlementaires, présidé par le Premier vice-président du réseau, **Pascal Sawa** (Nouvelle-Calédonie), a accordé une grande place à la représentation des jeunes dans les parlements, aux défis auxquels sont confrontés les jeunes parlementaires, à l'entrepreneuriat des jeunes, ainsi qu'à la condition et à la santé des jeunes dans la société, notamment dans le cadre de la pandémie de covid-19.

Le Premier vice-président de l'APF et rapporteur du Réseau, **Francis Drouin** (Canada), a quant à lui présenté la version intermédiaire du rapport de la section canadienne, portant sur la participation des jeunes à la vie parlementaire. De plus, les membres du Réseau ont eu l'occasion d'avancer dans les travaux de conception du guide de bonnes pratiques à destination des futurs jeunes parlementaires. À Kigali, sous la présidence de **Sébastien Lemire** (Canada), les membres du Réseau ont fait un suivi des rapports en cours d'élaboration à savoir : celui sur la participation des jeunes à la vie citoyenne, celui sur l'innovation démocratique au XXI^e siècle et enfin celui sur l'accompagnement des jeunes à la parentalité. Ils ont également longuement sur les enjeux auxquels ils faisaient chacun face en tant que jeunes parlementaires.



Le Réseau des jeunes réuni à Kigali en marge de la 47^e Session

LE PROGRAMME DES JEUNES AMBASSADEURS FRANCOPHONES (JAF)

Dans le cadre des célébrations de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, l'APF a organisé plusieurs événements mettant en avant la société civile et la jeunesse francophones.

En marge de la pré-inauguration de la future Cité internationale de la langue française, abritée dans le château royal de Villers-Cotterêts, s'est tenu le déploiement officiel du programme des jeunes ambassadeurs francophones (JAF).

Le premier de ces événements s'est déroulé au lycée européen de Villers-Cotterêts, le lundi 14 mars, avec le déploiement officiel du programme des jeunes

ambassadeurs francophones à l'échelle européenne. Cet évènement a été ouvert par l'intervention d'un jeune ukrainien, **Mykyta Shcherbyna**, qui a délivré un message de force et de courage concernant la guerre en Ukraine. Lors de la table ronde, **Jean-Charles Luperto**, Chargé de mission Europe, a évoqué la place que l'APF entend donner au programme des JAF, rappelant que le dynamisme et la visibilité de l'APF passent aussi par son ouverture à la société civile et à la jeunesse. D'où le slogan de cette année : « Faisons entendre la voix de la Francophonie ! »

COLLOQUE « FAISONS ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCOPHONIE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE »

Animé par **Ivan Kabacoff**, présentateur de l'émission Destination Francophonie, l'évènement a été introduit par **Jean-Baptiste Lemoyne**, qui a délivré un message de soutien au programme des JAF. La Secrétaire générale de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES), **Louissette-Renée Thobi**, s'est ensuite félicitée de ce nouveau programme en faveur de la jeunesse et a assuré la mobilisation de la CONFEJES au déploiement de celui-ci.

Dans son allocution, le Secrétaire général parlementaire de l'APF, Jacques Krabal, accompagné du jeune ambassadeur francophone ukrainien **Mykyta Shcherbyna**, a rappelé qu'il militait, depuis 2018, avec l'APF, pour un engagement actif en faveur de l'interaction entre la société civile et les parlements, déclarant que « notre ouverture à la société civile n'a de sens que si nous nous tournons vers la jeunesse ».

Plusieurs intervenants se sont succédé aux différentes tables rondes. **Marie-Béatrice Levau**, vice-présidente de l'UCESIF, **Jacques Rao**, Conseiller à la Commission nationale française pour l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et **Laurent Dejoie**, Président de l'Association du notariat francophone, ont prononcé des plaidoyers pour une francophonie jeune et engagée.

Les deuxième et troisième tables rondes, animées par **Amandine Leporc**, doctorante à l'Université de Pau, spécialiste de la gestion du patrimoine culturel immatériel, et par **Pauline Lacassy**, doctorante au CNRS, spécialiste des transitions énergétiques et environnementales, ont eu pour thème la diversité linguistique et le plurilinguisme dans les travaux de recherche.

Enfin, **Elsa Grangier**, directrice générale Ashoka France, et **Yannis El Amraoui**, étudiant, ont évoqué la participation des jeunes aux débats politiques pour le renforcement de la démocratie. Pour clôturer cet événement, les jeunes ambassadeurs francophones ont présenté leur engagement en faveur de la Francophonie et décrit ce qu'elle représente pour eux.

PARTICIPATION D'AMANDA SIMARD À LA CONFÉRENCE DU GROUPE CANADIEN D'ÉTUDE DES PARLEMENTS SUR LE THÈME DE L'ÉCOLOGISATION DES PARLEMENTS ET DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES

Le 25 février, la présidente du Réseau des jeunes parlementaires, **Amanda Simard**, a participé à une conférence en ligne organisée par le Groupe canadien d'étude des parlements (GCEP), sur le thème de

l'écologisation des parlements et des assemblées législatives.

Elle est notamment intervenue sur le rôle des jeunes francophones dans le cadre du dialogue sur le développement durable et les changements climatiques.

LES RENCONTRES INTERNATIONALES D'ÉLOQUENCE ET DE DÉBAT FRANCOPHONE

Après une édition inaugurale en 2020, Juna-Togo a organisé, avec le soutien de l'APF, les 2e Rencontres internationales d'éloquence et de Débat francophone (RIDEF), le 16 avril dernier à Lomé.

Premier événement d'éloquence et de débat francophone en Afrique structuré autour du débat parlementaire, cette deuxième édition a vu huit jeunes francophones, venus du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Cameroun, du Niger, de la République démocratique du Congo et du Togo, s'affronter sur le thème : « Jeunesse et défis d'une Francophonie durable ».

Pour l'épreuve de débat parlementaire, les huit participants, constitués en deux équipes de quatre, l'une représentant la majorité, l'autre l'opposition, ont longuement débattu sur le sujet « la jeunesse francophone manque de repères ».

À l'issue des épreuves, le jury, notamment composé de **Germaine Anaté**, député togolaise, a désigné **Abdidé Aguim**, représentante du Togo, vainqueur de l'édition 2022 des RIDEF avec la note de 17/20. Mme Abidé a remporté le premier Prix, également prix de l'APF.

9^E ÉDITION DU PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES

Du 25 au 31 juillet, s'est tenue la neuvième édition du Parlement francophone des jeunes (PFJ), organisée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, en collaboration avec le Parlement de la République d'Albanie et la mairie de Tirana, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie. Cette édition marquait le retour de cette simulation parlementaire qui n'avait plus pu se dérouler depuis 2017 en raison de la pandémie de covid-19.

À cette occasion, 60 jeunes francophones âgés de 18 à 26 ans, venus de 27 pays, ont participé à l'événement, organisé à Tirana, capitale européenne de la jeunesse 2022.

Répartis en commissions, et en présence de **Francis Drouin**, Président de l'APF, de **Jean-Charles Luperto**, Chargé de mission Europe, ainsi que d'**Alexandre Awassi**, député du Gabon, de **Gusty Graas**, député du Luxembourg, d'**Amadou Massalatchi**, député du Niger, et de **Nathan Tornay**, député du canton du Valais, les jeunes participants ont élaboré et adopté quatre résolutions portant sur la lutte contre la désinformation, la participation des jeunes à la lutte contre les changements climatiques, le retour des biens culturels à leur pays d'origine et l'abolition de la peine de mort.

Par ailleurs, **Federico Borre**, représentant de la Vallée d'Aoste, et **Madina Tall**, représentante de la Côte d'Ivoire, ont été élus porte-parole du PFJ. À ce titre, ils ont participé au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, organisé à Djerba en novembre 2022.







Participation de Madina et Federico au XVIII^e Sommet de la Francophonie

Pendant une semaine, **Madina Tall** et **Federico Borre** ont représenté le PFJ et l'APF au Village de la Francophonie. Ils ont présenté les quatre résolutions adoptées à Djerba aux institutionnels tunisiens, aux acteurs de la Charte ainsi qu'à la Secrétaire générale de la Francophonie, lors de son passage au Pavillon de la Francophonie le 14 novembre.

Par ailleurs, les deux porte-parole ont été parties prenantes de la programmation du Pavillon Francophonie avec deux interventions sur le format « inspirations francophones » et un échange d'une heure avec le Président de l'APF sur la thématique de la jeunesse, diffusé en direct sur les réseaux sociaux. Ils ont également répondu à de nombreuses sollicitations médiatiques.

L'acmé fut la présence de **Federico Borre** sur le plateau de TV5MONDE pour commenter en direct la cérémonie d'ouverture du Sommet.

L'APF, acteur stratégique en matière de santé publique dans l'espace francophone

LE RÉSEAU PARLEMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

PRÉSIDENT : LAURENT WEHRLI (SUISSE)

Les membres du Réseau parlementaire de lutte contre VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme se sont réunis à Paris fin novembre. Après avoir entendu **Iphigénie Mukandera**, rapporteur du Réseau, les parlementaires ont auditionné **Guillaume Grosso**, directeur du secteur privé, de l'engagement souverain, des relations et des campagnes de Gavi - l'alliance du vaccin. Il ont également échangé avec **Anne Souyris**, adjointe à la Maire de Paris chargée de la santé publique et des relations avec l'APHP. Comme à chaque réunion, le Réseau fait le point de la situation sur l'évolution de ces maladies, avec ses partenaires : le Fonds mondial, Action santé mondiale et ONUSIDA.



Le Réseau parlementaire de lutte contre les épidémies réuni à Paris en novembre

AFRAVIH MARSEILLE

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé, Laurent Wehrli, également président du Réseau de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme de l'APF, a participé à la Conférence internationale AFRAVIH à Marseille, du 6 au 9 avril 2022. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment l'initiative « Villes engagées contre le sida », la collecte et l'utilisation des données épidémiologiques, l'évolution virale du Sars-Cov2, ainsi que la réponse aux pandémies et les traitements de demain.

FORUM DE L'EAU

Conduite par **Angélique Ngoma**, présidente de la Commission de la coopération et du développement de l'APF, une délégation de parlementaires a pris part au 9e Forum mondial de l'eau, qui s'est tenu à Dakar du 21 au 26 mars.

Trois axes de réflexion prioritaires avaient été fixés pour cet événement : la sécurité de l'accès à l'eau et à l'assainissement ; le développement rural ; les outils et moyens, incluant notamment les questions de la coopération internationale, des financements, de la gouvernance, de la gestion des connaissances et de l'innovation.

En outre, un segment parlementaire a été organisé et placé sous la présidence de **Moustapha Niasse**, président de l'Assemblée nationale du Sénégal et vice-président de l'APF. Ce temps a permis aux parlementaires d'échanger

sur les défis et les enjeux liés à la gestion des ressources et des équipements, ainsi qu'à l'accès universel à l'eau et à l'assainissement.

Face aux conflits et violences liés à l'accès à l'eau, aux déplacements massifs de populations, mais aussi, à la désertification de régions entières, à l'augmentation des temps de trajet pour accéder à l'eau et à l'insécurité alimentaire chronique, les parlementaires ont appelé à davantage de solidarité internationale. Ils ont proposé la mise en place d'un front parlementaire mondial sur les enjeux liés à l'eau. Il se sont en outre prononcés en faveur du renforcement et de l'essaimage des alliances parlementaires et réseaux spécialisés dans ces domaines.

Organisé pour la première fois en Afrique de l'Ouest, quelques mois avant la CdP27, ce Forum a marqué une mobilisation sans précédent des parlementaires francophones dans la lutte pour la réduction des inégalités d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.



La délégation de l'APF au Forum de l'eau à Dakar

La solidarité au cœur des discussions des instances de l'APF

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE LA RÉGION AMÉRIQUE

La Conférence des présidents de la Région Amérique s'est réunie le 4 avril en visioconférence. Onze sections étaient représentées, et la rencontre était présidée par **François Paradis** (Québec). Une résolution a été adoptée à l'unanimité pour demander la suspension des paiements de cotisation à l'APF de la Section d'Haïti pour les exercices financiers durant lesquels son parlement n'était pas en opération.

Cette demande vaut également pour toutes les autres sections qui pourraient être dans la même situation. Les membres ont également approuvé la création d'un programme de mentorat entre les participants du Parlement francophone des jeunes (PFJ) et les parlementaires des sections.

La section de la Louisiane a témoigné de son intérêt à accueillir la 38^e Session de l'Assemblée régionale Amérique (ARAM) à l'été 2023.



Conférence des présidents de la Région Amérique

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE LA RÉGION EUROPE ET XXXIV^E ASSEMBLÉE RÉGIONALE EUROPE

La Conférence des présidents d'Assemblée et des sections de la Région Europe s'est, de son côté, réunie à Monaco, à l'invitation du Chargé de mission Europe, **Jean-Charles Luperto**, et de la Présidente de la section monégasque, **Michèle Ditlot**.

Plusieurs points statutaires étaient à l'ordre du jour. La majeure partie des travaux s'est concentrée sur la situation sécuritaire en Europe centrale, suite à l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Les présidents de section ont entendu le témoignage de deux députées ukrainiennes qui ont fait le déplacement et ont organisé une visioconférence avec le Président de la Rada, **Rouslan Stefantchouk**.

Par ailleurs, il a été décidé d'attribuer une aide financière à différentes organisations humanitaires qui œuvrent en faveur de pays de l'APF impactés par le conflit. Ainsi, l'Association Vent d'Est, basée en Moldavie, a bénéficié d'une aide de 7 500 euros. Trois autres organisations humanitaires, situées en Macédoine du Nord, en Pologne, en Roumanie et en Suisse, ont bénéficié d'un montant de 4 375 euros.

Du 24 au 27 octobre, s'est tenue à Barcelone, en Catalogne, l'Assemblée régionale Europe. Réunies sous la présidence de **Jean-Charles Luperto**, Chargé de mission Europe, les sections européennes de l'APF ont longuement débattu à propos de la coopération interparlementaire, de la protection des droits humains des parlementaires et de leur liberté d'expression.



XXXIV^e Assemblée régionale Europe à Barcelone



Bruno Fuchs à la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée régionale Europe



Axe 5

Améliorer la performance organisationnelle

Plus d'un demi-siècle depuis sa création, l'APF souhaite être en prises avec les besoins de ses parlements membres et les nouvelles exigences et usages contemporains. Pour ce faire, elle s'est engagée à donner une trajectoire politique à l'APF, en lien avec les orientations stratégiques de la Francophonie, et à rendre plus visible et plus lisible l'institution. Celle-ci entend innover, faire évoluer le fonctionnement du Secrétariat général et approfondir les partenariats et synergies, tant avec les institutions francophones qu'avec d'autres organisations internationales.



L'organisation du Secrétariat général

RENOUVELLEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général de l'APF fonctionne avec une équipe d'une vingtaine de personnes qui gère l'ensemble des activités statutaires, des actions de coopération, des missions politiques ainsi que des relations institutionnelles avec les sections de l'APF et les partenaires de la Francophonie.

À l'issue du Bureau de Libreville, en janvier dernier, **Damien Cesselin**, directeur-adjoint des services de l'Assemblée nationale française, a remplacé **Emmanuel Maury** au poste de Secrétaire général administratif.

Dès janvier 2022, **Jessica Malamba**, Conseillère, responsable de la communication, a bénéficié d'un congé maternité. Elle a été remplacée jusqu'au mois de mai par deux Chargés de mission, déjà en poste au Secrétariat général, **Oscar Faulconnier** et **Blandine Ngonon Onana**.

Depuis le mois d'octobre 2022, **Athéna Porquet**, logisticienne, bénéficie à son tour, d'un congé maternité. Son retour est prévu pour le mois d'avril 2023.

Par ailleurs, depuis le début de l'année, le Secrétariat général a pu compter sur l'appui de sept stagiaires académiques : **Stelvy Banzouzi**, **Anne Lamamy**, **Guillaume Lemonnier**, **Leslie Palamède**, **Léonard Sandeau**, **Thecilla**

Schele et **Helen Wood**, dont l'engagement et le travail sont appréciés.

Par ailleurs, depuis septembre, Mme Schele est Chargée de mission pour une période de 12 mois. Elle partage son temps entre sa formation et le Secrétariat général.

Toute cette année, le Secrétariat général s'est appuyé sur **Sékou Kanté, Sébastien Jobert, Fatmir Leci, Jean-Baptiste Leguen, David Lobsiger, Josée Thérien**, tous fonctionnaires détachés de leur parlement (respectivement l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, l'Assemblée nationale du Québec, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Sénat français, le Parlement suisse et le Sénat canadien). Il faut remercier les parlements qui mettent des fonctionnaires à disposition, car cet apport essentiel à notre fonctionnement va dans le sens de la solidarité francophone, du renforcement des compétences et de la mobilité des personnels parlementaires.

Le personnel permanent, constitué de **Bachir Dieye, Nicolas Demouy, Mireille Eza, Stéphanie Keiflin, Jessica Malamba, Athéna Porquet** et **Carole Rey**, demeure indispensable à la continuité des actions et à la maîtrise des procédures.

SÉMINAIRE INTERNE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'APF À BRUXELLES

Les 7 et 8 février, l'équipe du Secrétariat général a participé à un séminaire interne dont le but était d'amorcer des pistes réflexion sur une meilleure mise en œuvre administrative d'intentions politiques exprimées pendant le Bureau de Libreville ou en marge de celui-ci.

Tous les membres de l'équipe – contractuels, fonctionnaires détachés et stagiaires – ont été invités à s'investir dans les échanges afin de les enrichir, en cinq ateliers : organisation des réunions d'instance ; cadre stratégique ; politique partenariale ; corpus législatifs ; procédures internes.

ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FRANÇAIS

Après une première évaluation stratégique de la contribution française à l'OIF sur la période 2010-2015, le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) français a souhaité poursuivre sa démarche en sollicitant une nouvelle évaluation, portant cette fois-ci sur sa contribution à quatre institutions de la Francophonie, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Association internationale des maires francophones (AIMF), l'Université Senghor et l'APF, sur la période 2014-2020.

Confiée aux cabinets d'étude Planète publique et Learning Avenue, cette évaluation vise à apprécier la prise en compte des priorités françaises par les quatre organismes, et à vérifier si les contributions correspondantes sont bien utilisées en conformité avec ces priorités.

Le Secrétariat général de l'APF s'est fortement impliqué dans le processus, à travers sa participation aux auditions préalables et aux réunions successives du « groupe de référence », aux côtés des évaluateurs et des autres organismes évalués.

Amorcés au printemps 2021, les travaux ont fait l'objet d'une restitution publique le 7 janvier 2023 au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, en présence

de **Chrysoula Zacharopoulou**, secrétaire d'État chargée du développement, de la Francophonie et des partenariats internationaux, et de **Bruno Fuchs**, Secrétaire général parlementaire par intérim.

L'APF, acteur phare de la Francophonie

L'ÉTAT DE DROIT ET LE RESPECT DES INSTITUTIONS AU CŒUR DES DISCUSSIONS DU BUREAU D'HIVER DE L'APF

À l'invitation de la section gabonaise, le Bureau de l'APF s'est réuni les 27 et 28 janvier à Libreville, sous la présidence de **Faustin Boukoubi**, président de l'Assemblée nationale du Gabon, par délégation d'**Amadou Soumahoro**, président de l'APF.

La réunion a rassemblé une trentaine de parlementaires francophones issus de quatre continents, à la fois en présentiel et à distance. Ce Bureau fut le premier à se tenir en partie physiquement depuis le début de la pandémie de covid-19. Il s'est aussi agi du premier Bureau en format hybride (présentiel et distanciel) de l'histoire de l'APF. Lors de la présentation de son rapport d'activité, **Jacques Krabal**, alors Secrétaire général parlementaire, s'est réjoui des actions entreprises par l'APF à destination de la jeunesse : « L'APF ouvre grand ses portes à la jeunesse, s'est-il félicité, notamment grâce au projet de réseau des jeunes ambassadeurs de la francophonie. Nos actions avec et pour la jeunesse révèlent l'APF comme un acteur fondamental du rayonnement de la Francophonie citoyenne et populaire. »

Les situations politiques dans l'espace francophone ont été minutieusement passées en revue, sur la base du rapport présenté par **Christophe-André Frassa**, président de la Commission politique.

En conséquence du coup d'État au Burkina Faso, avec notamment la dissolution du Parlement, le Bureau a constaté la suspension de facto de la section burkinabè et adopté une déclaration demandant la libération de tous les responsables politiques et le retour diligent à l'ordre constitutionnel.

L'adoption d'un calendrier raisonnable pour la tenue d'élections libres au Mali a aussi été exigée.



Les membres du Bureau réunis à Libreville



HOMMAGE À AMADOU SOUMAHORO

Le 7 mai, **Amadou Soumahoro**, Président de l'APF en exercice et Président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire, s'éteignait. Sa disparition provoqua l'affliction des parlementaires francophones des cinq continents.

Cadre incontournable de son parti, M. Soumahoro a occupé plusieurs postes ministériels pendant plus de quinze ans. Il est nommé ministre du commerce extérieur en 2002, puis ministre du commerce de 2003 à 2005. De 2011 à 2015, il occupe les fonctions de conseiller du Président de la République avant de devenir, en 2018, ministre auprès du Président de la République chargé des affaires politiques.

Élu président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire en mars 2019, il accède également à la présidence de l'APF lors de la 45^e Session de l'APF, organisée à Abidjan en juillet de la même année. Dans son discours d'ouverture, il met alors en avant ses ambitions pour contribuer à préserver la paix et offrir un monde meilleur à la jeunesse francophone.

Lors de la 47^e Session, les parlementaires membres de l'APF lui ont rendu un vibrant hommage. À cette occasion, **Francis Drouin**, Premier vice-président de l'APF, a remis à **Adama Bictogo**, successeur de M. Soumahoro à la présidence de l'APF, un livre de condoléances réunissant les messages de nombreux parlementaires francophones.

LA 47^E SESSION

Pour la première fois depuis l'émergence de la pandémie de covid-19, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a réuni son Assemblée plénière, les 8 et 9 juillet 2022 à Kigali (Rwanda).

Placée sous le thème « gouvernance mondiale : le rôle des parlements pour une paix durable », cette 47^e Session a réuni plus de 350 participants issus de 45 sections de l'APF. Les parlementaires ont convenu que la diplomatie parlementaire était un outil essentiel à la consolidation de la paix mondiale et que les élus avaient un rôle à jouer pour contrer la défiance des populations envers leurs dirigeants. En amont de l'Assemblée plénière, le Bureau s'est réuni le 5 juillet, sous la présidence d'**Adama Bictogo**, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. En ouverture de cette réunion, les membres du Bureau ont rendu hommage à **Amadou Soumahoro**, prédécesseur de M. Bictogo, à la présidence de l'APF et de la chambre basse de la Côte d'Ivoire, disparu le 7 mai. Après les travaux des quatre commissions et des deux réseaux, les délégations ont assisté à la cérémonie officielle d'ouverture, au cours de laquelle **Donatille Mukabalisa**, présidente de la Chambre des députés du Rwanda, **Édouard Ngirente**, Premier ministre du Rwanda, et Adama Bictogo se sont exprimés.

En Assemblée plénière, les parlementaires ont procédé à l'élection du nouveau Président de l'APF, **Francis Drouin**, député canadien, plus jeune Président de l'APF depuis sa création. Lors de son discours inaugural, il a insisté sur sa volonté d'agir en faveur de la jeunesse francophone en incitant les parlementaires à formuler des propositions concrètes pour améliorer leur bien-être et leur offrir un avenir prospère.

Bruno Fuchs, député français, a été nommé Secrétaire général parlementaire par intérim en attendant la reconstitution de la section française consécutive aux dernières élections législatives en France. **Faustin Boukoubi**, Président de l'Assemblée nationale gabonaise, a été élu Premier vice-président.

Les parlementaires ont officiellement approuvé l'adhésion du Parlement du Monténégro en tant que membre associé de l'APF, et le passage de l'Assemblée nationale du Kosovo du statut d'observateur à celui de membre associé, portant ainsi le nombre de parlements membres de l'APF à 91.

Les participants ont également échangé avec la Secrétaire générale de la Francophonie, **Louise Mushikiwabo**, sur les priorités politiques de la Francophonie, en particulier la consolidation des systèmes démocratiques, l'égalité femmes-hommes, la promotion de la jeunesse et les changements climatiques.

Enfin, les parlementaires ont adopté neuf résolutions portant notamment sur l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits humains, l'État de droit et la démocratie, les compétences et l'action des parlements en situations d'urgence, le décrochage scolaire dans la Francophonie, l'autonomisation économique des femmes et la participation des jeunes à la vie parlementaire.

En marge de la Session, le président de la République du Rwanda, **Paul Kagame**, s'est vu remettre les insignes de grand-croix de l'Ordre de la Pléiade, ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures.



Parlement
du Rwanda

47^e S
parlement

Gouvernance mondiale:

Kiga



Les présidents de Char

Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

le rôle des parlements pour une paix durable

Kigali, Rwanda    #APF47Rwanda



Le Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le SGP, le Président de l'APF, Adama Bictogo, et le Premier ministre du Rwanda, Edouard Ngirente

VISIOCONFÉRENCE AVEC L'INSTITUT D'ÉTUDES DE GÉOPOLITIQUE APPLIQUÉE

Le 17 janvier 2022, **Jacques Krabal**, Secrétaire général parlementaire, **Angélique Ngoma**, Présidente de la Commission de la coopération et du développement, et **Damien Cesselin**, Secrétaire général administratif, ont représenté l'APF lors d'une conférence organisée par un cercle de réflexion parisien, l'Institut d'études de géopolitique appliquée (IEGA).

Cet événement a permis de faire connaître le rôle et les missions de l'APF auprès d'une soixantaine de participants (étudiants, fonctionnaires, doctorants), à travers les différents exposés des intervenants.

Le Secrétaire général parlementaire a évoqué le rôle indispensable de l'APF en matière de diplomatie parlementaire, décliné en trois grands axes : l'APF comme lieu unique de discussion pour la Francophonie parlementaire ; l'action de l'APF dans le domaine de la coopération interparlementaire ; l'ouverture de l'APF aux institutions extérieures. Mme Ngoma a poursuivi en apportant des illustrations concrètes des actions réalisées par les parlementaires francophones en matière de politique économique et environnementale. M. Cesselin, quant à lui, a présenté l'organisation et le fonctionnement de l'APF.

Enfin, une période d'échange avec les participants a permis d'élargir le thème de la conférence aux autres défis contemporains qui concernent l'APF et le reste du monde francophone.

INTERVENTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PARLEMENTAIRE AU CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE ET AU CONSEIL DE COOPÉRATION DE LA FRANCOPHONIE

Le 8 février, **Jacques Krabal**, a participé au Conseil permanent de la Francophonie (CPF), avec à l'ordre du jour la préparation des IXe Jeux de la Francophonie et l'adoption d'une résolution sur la situation politique au Burkina Faso.

PARTICIPATION DE L'APF À LA 40^E CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE

Le Premier vice-président, **Francis Drouin**, a pris part à la 40e Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), laquelle pour la première fois depuis 2019 et l'émergence de la pandémie de covid-19, se déroulait en présentiel.

PARTICIPATION DE L'APF À LA 144^E ET 145^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UIP

Une délégation de l'APF, conduite par **Latifa Gahouchi** (Belgique/Communauté française / Wallonie-Bruxelles) a pris part à la 144^e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP), du 20 au 26 mars 2022. Le débat général a porté sur le thème « Objectif zéro : mobiliser les parlements pour agir face aux changements climatiques ».

Les 110 parlements nationaux représentés ont partagé leurs expériences et attentes sur la question des changements climatiques et insisté sur la nécessité d'agir de façon concertée et sans délai. En compagnie d'autres délégations francophones, l'APF a appelé au respect du français comme langue officielle de travail de l'UIP.

L'APF a également pris part, du 11 au 15 octobre 2022 à Kigali (Rwanda), à la 145e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP), dont elle est membre associé. Cette réunion internationale portait sur le thème « Égalité des sexes et parlements sensibles au genre : moteurs du changement pour un monde plus résilient et pacifique ». L'administration de l'APF a assisté aux travaux de l'Association des secrétaires généraux des parlements (ASGP) et présenté son organisation, ses principales missions et ses actions de coopération aux délégations francophones présentes.

PARTICIPATION DE L'APF À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA MÉDITERRANÉE

Françoise Schepmans, vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, a assisté à l'Assemblée générale de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) qui a eu lieu à Dubaï les 9 et 10 mars.

Elle y a notamment rencontré la future présidente du premier réseau des femmes de l'APM, Joanna Lima, et a également participé à une conférence organisée par l'OIF sur la thématique « Oubliées en temps de crise, les femmes actrices de paix et de reconstruction ». Mme Schepmans a présenté les missions du Réseau des femmes parlementaires et la priorité donnée à l'élaboration d'une politique- cadre visant à lutter contre les violences faites aux femmes dans les parlements.

VISITE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM

Du 21 au 30 mars, la Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, a conduit au Vietnam et au Cambodge la première mission économique et commerciale de l'organisation.

Lors de son passage à Hanoï, elle a été reçue par **Thuy Anh Nguyen**, vice-présidente de l'APF. Elles ont échangé sur l'intensification de la collaboration entre les deux institutions.

PARTICIPATION DE L'APF AUX TRAVAUX DE L'ASSOCIATION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS FRANCOPHONES (ASGPF)

L'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF) s'est réunie en assemblée générale pour la première fois depuis la crise sanitaire, à Rabat, sous la présidence de Najib El Khadi, Secrétaire général de la Chambre des représentants du Maroc. Comme il est d'usage, Damien Cesselin, Secrétaire général administratif de l'APF, a été auditionné par le Bureau qui s'est tenu au préalable, le 1er septembre. Il s'est associé à la peine des participants à la suite du décès de Marie-Joséphine Diallo, Secrétaire générale de l'Assemblée nationale du Sénégal et présidente de l'ASGPF. Il a en outre présenté les dossiers d'actualité de l'APF et formulé des propositions pour poursuivre la collaboration entre l'APF et l'ASGPF dans le domaine de la coopération interparlementaire, notamment à travers les formations Geoffrey-Dieudonné et les programmes Multidév.

SIGNATURE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU FRANCOPHONE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE PARLEMENTAIRES

Le 7 novembre 2022, à Paris, à l'invitation d'**Ariane Mignolet**, Commissaire à l'éthique de l'Assemblée nationale du Québec et Présidente du Réseau francophone d'éthiques et de déontologie parlementaires (RFEDP), **Joël Godin**, député (Canada), président de la Commission des affaires parlementaires (CAP) de l'APF, a participé à l'Assemblée générale du RFEDP.

M. Godin est revenu sur les différents engagements de l'APF en faveur de la prise en compte de l'éthique et de la déontologie dans les Parlements.

Il a notamment cité la résolution adoptée par l'APF en 2018, sur proposition de la CAP, portant sur l'éthique et la déontologie parlementaires dans l'espace francophone, et les différentes actions entreprises de concert entre le RFEDP et l'APF :

- les auditions régulières des représentants du RFEDP devant les instances de l'APF ;
- la participation de déontologues issus du RFEDP à certains séminaires de coopération de l'APF (pour les parlements du Rwanda et d'Albanie ces deux dernières années) ;
- la ratification de l'accord de partenariat entre le RFEDP et l'APF, intervenue le 9 juillet 2022 lors de la Session plénière de l'APF à Kigali (Rwanda).

M. Godin a conclu son intervention en encourageant le développement du RFEDP et en soulignant que l'APF s'apprêtait à insérer prochainement dans ses propres statuts le suivi des questions d'éthique et de déontologie,

au titre des compétences de la CAP.

Il s'agissait de la première participation en présentiel d'un représentant de l'APF à une Assemblée générale du RFEDP.

À l'issue de cette réunion, l'APF et le RFEDP ont signé un accord de partenariat.



Ariane Mignolet et Joël Godin ont signé un accord de partenariat liant le RFEDP à l'APF

RÉUNION DE LA DÉLÉGATION PERMANENTE

La Délégation permanente du Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est réunie par visioconférence le 19 octobre 2022, sous la Présidence de **Francis Drouin**, Président de l'APF.

Les participants ont retenu le principe de se réunir ordinairement deux fois par an, à mi-chemin entre les Bureaux d'hiver et d'été.

Ils ont donné mandat au Président et au Secrétaire général parlementaire de s'exprimer et d'agir dans les directions suivantes, lors du XVIIIe Sommet de la Francophonie, à propos de la situation politique en Tunisie : témoigner de l'importance de l'opposition en démocratie, des institutions inclusives étant nécessaires au bon fonctionnement des institutions ; inviter les autorités et l'ensemble des parties à tout mettre en œuvre pour que les prochaines élections se concluent par la formation d'un Parlement reflétant la diversité des courants politiques ; exprimer le souhait de l'APF de voir les futurs parlementaires tunisiens rejoindre prochainement leurs collègues francophones dans l'APF ; organiser des rencontres avec des acteurs de la vie politique et de la société civile tunisiennes.

Ils ont décidé que la réunion du Bureau de Papeete des 30 et 31 janvier 2023 se déroulera en présentiel et qu'un débat politique y sera organisé.

Ils ont approuvé la mise en place d'un groupe de discussion entre les membres de la Délégation permanente sur l'application téléphonique WhatsApp.

Ils ont envisagé la rédaction d'une tribune appelant à une

plus grande mobilisation de la communauté francophone en faveur de la paix, de la sécurité, de la démocratie et du développement dans le Sahel.

Ils ont entendu les analyses du Secrétaire général parlementaire à propos des orientations stratégiques de l'APF.

MISSION DU PRÉSIDENT DROUIN À PARIS

Avant de se rendre à Djerba pour participer au XVIII^e Sommet de la Francophonie, le Président Drouin a tenu à rencontrer des personnalités francophones en poste à Paris. Le 14 novembre, il s'est entretenu avec **Yan Chantrel**, sénateur français, président du groupe d'amitié France-Canada du Sénat, et avec **Stéphane Dion**, ambassadeur du Canada en France. Il s'est ensuite rendu au Palais Bourbon pour y rencontrer **Yaël Braun-Pivet**, présidente de l'Assemblée nationale française, présidente de la section française à l'APF. Ensemble, ils ont évoqué le dynamisme de la section française et les rendez-vous internationaux à venir. M Drouin a invité Mme Braun-Pivet à participer aux activités des instances de l'APF, en particulier l'Assemblée plénière qui se tient chaque année début juillet.

Le lendemain, le Président Drouin a également rencontré **Vijayen Valaydon**, ambassadeur de Maurice en France, président du groupe des ambassadeurs francophones (GAF) de Paris. Enfin, le Président de l'APF s'est rendu à l'Hôtel de ville de Paris, où il a rencontré la maire de Paris, **Anne Hidalgo**, également présidente de l'Association internationale des maires francophones. Les perspectives de coopération entre les deux institutions et la place du français dans le sport, à la veille des Jeux Olympiques de

2024, ont été au cœur des discussions.



Anne Hidalgo et Francis Drouin à l'Hotel de Ville de Paris

PARTICIPATION DE L'APF À LA PREMIÈRE ÉDITION DU FORUM PARLEMENTAIRE ÉCONOMIQUE POUR LA RÉGION EURO-MÉDITERRANÉE ET DU GOLFE

Cette rencontre de haut niveau, à laquelle participaient des parlementaires venant de plus de 30 pays ainsi que des responsables gouvernementaux, des acteurs des secteurs public et privé, des universitaires, des experts, des hommes d'affaires et des représentants de la société civile, se voulait l'occasion de renforcer la coopération entre les deux espaces géographiques et d'intensifier les efforts à même de relever ensemble les défis communs, à leur tête la croissance économique et la préservation de la paix et de la sécurité dans la région.

L'APF, à travers les membres de sa Commission de la coopération et du développement, a pris part aux travaux de cette session.

XVIII^E SOMMET DE LA FRANCOPHONIE À DJERBA

Prévu en 2020 puis repoussé à deux reprises à cause de la crise sanitaire, le XVIII^e Sommet de la Francophonie s'est tenu à Djerba, en Tunisie, les 19 et 20 novembre 2022.

Le Président de l'APF, Francis Drouin, a pris la parole devant les chefs d'État et de gouvernement pour leur présenter l'Avis de l'APF sur le thème du Sommet - qui avait fait l'objet d'un travail concerté sans précédent dans notre institution - et surtout de défendre les aspirations de nos 91 sections parlementaires et interparlementaires pour l'espace francophone.

Devant la trentaine de chefs d'État et de gouvernement réunis, il a rappelé que les parlementaires francophones sont déterminés à trouver des solutions de sortie de crise pérennes qui reflètent les ambitions des populations que nous représentons et a insisté sur l'importance d'une collaboration étroite entre l'OIF et l'APF, les deux piliers politiques de la Francophonie.



Sans nul doute, la diplomatie parlementaire constitue un levier d'action sur lequel la Francophonie doit s'appuyer pour une action de médiation efficace.



La veille, le 18 novembre, s'est tenue la 43^e Conférence ministérielle de la Francophonie, à laquelle **Bruno Fuchs**, Secrétaire général parlementaire, a pris part.

MM. Drouin et Fuchs ont également mené une série de rencontres bilatérales avec le Président du Burundi, **Evariste Ndayishimiye**, le Président du Niger, **Mohammed Bazoum**, la ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine, **Sylvie Baïpo-Temon**, et la représentante personnelle du chef de l'État de la République démocratique du Congo, **Bestine Kazadi**.



Francis Drouin, accueilli au Sommet de la Francophonie par Louise Mushikiwabo et le Président de Tunisie, Kais Saïed

